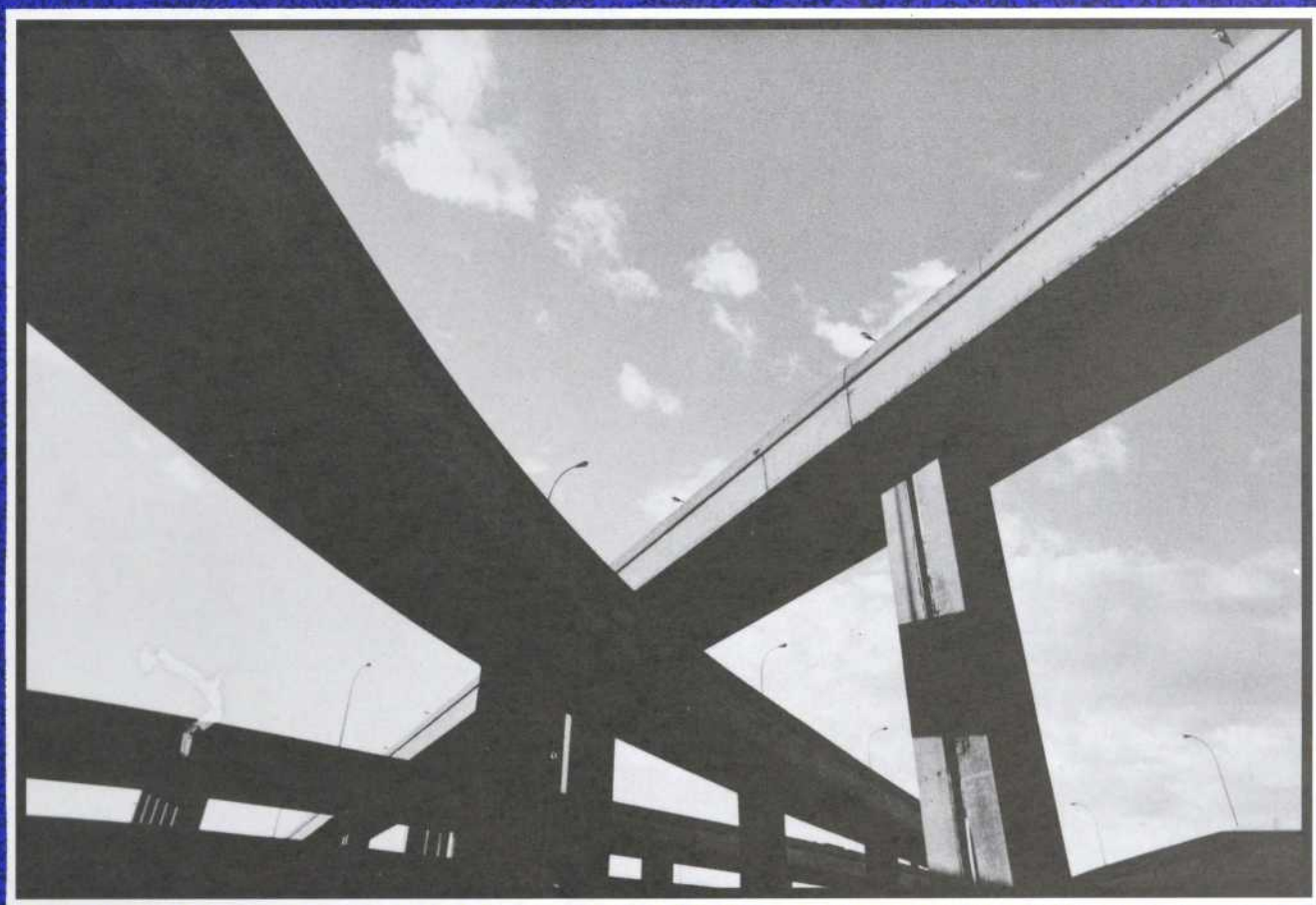


relations

1991 : 50 ans
de Relations

juin 1991 3,00\$ no 571

incontournable
éthique



450^e anniversaire de la Compagnie de Jésus



Nous l'attendions, cette encyclique que Jean-Paul II a publiée le deux mai, cent ans après la première encyclique sociale *Rerum Novarum*. Nous l'attendions à la fois comme un jugement sur notre époque et comme une feuille de route pour la prochaine décennie. Nous n'avons pas été déçus.

Le jugement est clair : « la solution marxiste a échoué, déclare Jean-Paul II, mais des phénomènes de marginalisation et d'exploitation demeurent dans le monde, spécialement dans le tiers monde, de même que des phénomènes d'aliénation humaine, spécialement dans les pays les plus avancés ». Sous la consommation, qui enclenche la recherche des satisfactions superficielles, apparaît « l'idolâtrie du marché » (souvent dénoncée par les Jon Sobrino et Leonardo Boff). Mais nous aurions tort de réduire ce message à une lecture économique, car Jean-Paul II emploie au moins un autre critère pour juger les fruits d'une civilisation : « au centre de toute culture se trouve l'attitude que l'homme prend devant le mystère le plus grand, le mystère de Dieu ».

Parmi les indications pour la route à suivre, nous trouvons un appel aux jeunes, capables de construire une « culture de la paix et du développement ». Libérer le tiers monde et ses populations du fardeau de la dette extérieure devient la route obligée de la justice internationale. Et l'éloge de la démocratie se double d'un appel à l'assainissement des mœurs politiques et de notre style de vie. Des acteurs privilégiés apparaissent dans le fil du discours : la force des masses ouvrières et la force des pauvres, « une chance pour l'humanité ».

Les analyses des experts ne manqueront pas au cours des prochains mois. Elles ne sauraient toutefois remplacer le travail d'appropriation que chacun de nos groupes pourra assumer, dans la foulée du colloque sur la question sociale qui s'est tenu à l'Université Laval, du 12 au 17 mai. Sinon, notre « capitalisme débridé » risque de nous cacher les exigences de la solidarité sociale.

Gisèle Turcot

relations

revue du mois publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus.

DIRECTRICE
Gisèle Turcot

SECRÉTAIRE À LA RÉDACTION
Fernand Jutras

ASSISTANT À LA RÉDACTION
Dominique Boisvert

COMITÉ DE RÉDACTION
Gregory Baum, Joseph Guiguère, Julien Harvey, Roger Marcotte, François Moris-

ette, Guy Paiement, Jean-Paul Rouleau, Francine Tardif.

COLLABORATEURS

André Beauchamp, Michel Beaudin, Ginette Boyer, Marie-France Cyr, Richard Dubois, Pierre-André Fournier, Yves Lever, Marc Maesschalck, Annine Parent-Fortin, Jacques Racine, Jean-Pierre Richard, Nicole Riberdy, Maryse Robert, Henri Sader.

BUREAUX

25, rue Jarry ouest
Montréal H2P 1S6
tél.: (514) 387-2541

ABONNEMENTS
Hélène Desmarais

10 numéros (un an) : 20,35\$ (TPS incl.)
À l'étranger : 24,00\$
Abonnement de soutien : 50\$

Numéro d'enregistrement pour
fin de TPS : R119003952

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Points de repères* et dans le *Canadian Periodical Index*, publication de Info Globe. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes de *Relations* en s'adressant à *University Microfilm*, Ann Arbor Michigan 48106, USA.

Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 0143.

face à L'actualité

Commission Bélanger-Campeau □ Que perd-on avec Radio-Canada international ? □ Questions pour temps de récession □ Le coût autochtone de l'électricité □ Élections au Salvador □ Sport : miroir de société

LA B.-C. OU L'ART DE L'ESQUIVE

Monsieur Bourassa, qui ne vit que pour les chiffres et ne craint rien tant que les idées, avait eu soin de nommer à la tête de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec trois hommes à chiffres : deux hommes d'argent, MM. Bélanger et Campeau, et un économiste, M. Rousseau. Il ne lui restait qu'à désigner comme commissaires un nombre égal de souverainistes et de fédéralistes pour s'assurer que rien de rien ne sortirait de cet étrange aréopage.

Et c'est précisément ce qui arriva et les Québécois se retrouvent Gros-Jean comme devant. Leur avenir constitutionnel, comme c'est le cas depuis des décennies et des décennies, continue de se jouer entre la souveraineté et le fédéralisme, sans que la Commission n'émette la moindre préférence pour l'une ou l'autre de ces voies. Et dans le meilleur art de gagner du temps, la Commission accouche de la suggestion de créer deux autres commissions qui continueront d'étudier les mêmes choses. Qui dit mieux dans l'art de ne rien dire ? Bélanger-Campeau devient synonyme de Ponce Pilate.

Le plus consternant dans l'esquive que constitue la proposition de la Commission Bélanger-Campeau, c'est que la Commission était elle-même une esquive à la question fondamentale : celle de l'avenir *socio-culturel* du Québec. Au lieu de se demander quelle société les Québécois veulent bâtir ensemble, quelle sorte de vie et de valeurs ils veulent vivre quotidienne-

ment, on palabre sans fin sur des scénarios légaux, plus futiles les uns que les autres.

On aura noté que lors des audiences publiques de cette commission, seuls les représentants de zones et de groupes menacés de grande pauvreté ont dénoncé la confusion des fins et des moyens sur laquelle était fondé tout cet exercice. S'apercevait dans la plupart des témoignages, en filigrane ou explicitement, l'idée que le monde étant devenu un vaste marché, une chambre de commerce planétaire, il faut que le Québec entre de plain-pied dans cette concurrence effrénée. Seule question à résoudre : organise-t-on ce commerce seul ou avec d'autres ? C'est la même question qui hantait les confesseurs de la première moitié du siècle, qui s'informaient à fond sur les péchés de la chair des femmes et des hommes d'ici.

Il n'est d'ailleurs pas dit que cette question « seul ou avec d'autres » ne continuera pas à tourmenter éternellement les populations et les politiciens qui, comme M. Bourassa, oscilleront sans cesse avec les sondages d'opinion. Leur sagesse consiste à attendre les retours de balancier, à « faire peur au monde » et à s'assurer ainsi de grands triomphes électoraux. La recette étant éprouvée, il ne leur reste plus qu'à recommencer l'opération. De l'autre côté, il restera toujours « un beau risque » à courir et chaque génération recommencera à rouler le rocher de Sisyphe, en hésitant éternellement entre le haut et le bas de la pente.

Au fond, le problème québécois est peut-être en train de se régler dans les faits, sinon dans la basoche constitutionnelle. Si la métropole du Québec continue d'être la métropole de la pauvreté et du chômage du Canada, peut-être le Québec deviendra-t-il bientôt le protectorat d'un quelconque État de la

Nouvelle-Angleterre. Et tout cela sans qu'ait été même mentionné le danger de l'impérialisme américain. ■

Marcel Rioux
sociologue

RCI ET LE DROIT À L'INFORMATION?

Comme il fallait s'y attendre, Radio-Canada n'a pas dérogé aux bonnes vieilles habitudes patronales : l'annonce des coupures de postes et de l'amputation d'une partie importante de la programmation du service canadien de radio par ondes courtes (Radio Canada international), a été faite un vendredi. À 11 heures, le matin du 22 mars, les patrons informaient le personnel de RCI que 93 des 193 postes permanents de l'entreprise étaient supprimés et qu'à partir de 13 heures le même jour, les émissions d'affaires publiques seraient chose du passé, du moins pour neuf des quatorze sections linguistiques de RCI.

Difficile d'agir plus sauvagement, même si tout le monde s'attendait au pire puisque Radio-Canada avait bien fait savoir au mois de décembre qu'elle n'accordait plus, à partir du 1er avril 1991, aucun budget au service de radio par ondes courtes, épargnant ainsi environ vingt millions de dollars annuellement.

Qu'advient-il donc de RCI exactement ? Sa survie est assurée pour les cinq prochaines années, mais son budget, qui proviendra désormais des ministères des Affaires extérieures et du Commerce extérieur, passe de vingt et un à treize millions et demi de dollars ; son nombre d'employés diminue de moitié et toute la programmation en allemand, en polonais, en tchèque, en slovaque, en hongrois, en japonais et en portugais disparaît complètement. Restent une programmation réduite en arabe, en chinois mandarin, en russe, en ukrainien et en espagnol, ainsi que certains bulletins de nouvelles en français et en anglais.

RCI garde cependant toutes ses heures de diffusion, pour ne pas perdre les fréquences internationales qui pourraient tomber aux mains d'autres pays, si elles n'étaient pas utilisées. Or, pour continuer de diffuser, RCI se branchera directement sur les réseaux AM et FM, anglais et français, de Radio-Canada et enverra à travers le monde cette production destinée à un auditoire domestique, sans plus d'explications que des excuses

préenregistrées au début de chaque temps d'antenne.

Le gouvernement canadien force ainsi RCI à faire du remplissage, de l'aveu même du directeur de Radio-Canada international, Andrew Simon, qui, comme par hasard, n'occupe plus ce poste depuis le 5 avril (un autre vendredi).

Au-delà des pertes d'emplois, il y a l'image que le Canada projette ou ne projette plus. Si les ondes courtes servent de véhicule de propagande à plusieurs pays, ce n'est pas le cas au Canada. D'ailleurs, RCI a atteint au fil des ans, depuis 1945, année de sa création, une crédibilité qu'aimerait bien avoir *Voice of America* aux États-Unis.

La radio par ondes courtes sert avant tout à faire connaître le pays à l'étranger, elle tisse des liens et cela est important autant d'un point de vue social, politique, touristique que commercial. Est-ce que le Canada sera maintenant perçu comme un pays en déclin, n'ayant plus assez d'argent pour se payer un service international décent ? Parmi les sept grands pays industrialisés, le Canada vient de se placer au dernier rang derrière la France qui diffuse en 13 langues et qui parle d'expansion ; le Japon, 21 langues ; l'Italie, 26 ; l'Allemagne, 28 ; la Grande-Bretagne, 35 et les États-Unis, 44 langues. Ces deux derniers pays viennent d'injecter plusieurs millions de dollars, au mois de janvier, dans leur service de radio par ondes courtes et ce, au moment même où au Canada on pensait carrément mettre la clé dans la porte de Radio Canada international.

Après la récente chirurgie, RCI se compare maintenant au service international portugais, finlandais ou argentin ; et même des pays comme le Pakistan, la Corée, le Vietnam, la Yougoslavie et Israël diffusent en plus de langues que le Canada sur leurs fréquences internationales.

C'est dommage, dira James Mullin, vice-président du Centre canadien de recherche pour le développement international (CRDI). Parce que les ondes courtes, selon lui, c'est une fenêtre sur le monde industrialisé pour les pays en voie de développe-

Session d'été

Justice sociale et engagement chrétien

par le Centre justice et foi

Dans une société où les luttes sociales se sont grandement épuisées et à l'heure où l'engagement social n'est plus une priorité, comment les militants chrétiens engagés peuvent-ils continuer à travailler pour la justice?

Du 19 au 21 août (16h à 21h30), à la Maison Bellarmin, Montréal

Pour plus de renseignements: François Morissette ou Pauline Servant-Roy, au (514) 387-2541.

ment, et souvent la seule pour plusieurs d'entre eux. Et puis on parle maintenant de plus en plus de *village global*, fait-il remarquer ; mais si nous ne sommes pas prêts à parler aux habitants de ce village, comment vont-ils nous comprendre ? Monsieur Mullin soutient que le Canada, en tant que pays industrialisé, a le devoir de dire aux peuples du tiers monde (notamment par les émissions sur ondes courtes) ce qu'il peut apporter comme solution aux problèmes de développement.

Mais la décision ne relève que de politique interne et personne ne peut réprimander Brian Mulroney pour ce qu'il a fait à RCI. C'est dire que le droit à l'information, si important dans les pays en développement et en quête de démocratie, dont les espoirs reposent souvent uniquement sur l'écoute des radios étrangères, un droit tant promu par les Nations unies et l'UNESCO, ne repose en fait que sur le bon vouloir des pays industrialisés. Ce qui en fait indirectement les complices des gouvernements autoritaires, puisque le droit à l'information relève de l'intouchable politique intérieure des États.

La défense de la liberté de presse et de la libre circulation de l'information est un principe qui a été défendu sur la scène internationale par les gouvernements canadiens successifs. En 1980, le Canada siégeait au Conseil intergouvernemental de l'UNESCO, chargé de gérer et de promouvoir le programme

international pour le développement de la communication. Et la directrice d'alors de Radio Canada international, Betty Zimmerman, avait même participé aux travaux de la commission de l'UNESCO qui avaient mené à la création du conseil intergouvernemental de 1980.

Ne s'agit-il là que de vœux pieux ou de paroles en l'air, se demande Pierre Trudel, membre du Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal ? Le problème, selon lui, est que les gouvernants sont incapables de rester fidèles aux grandes idées qu'ils émettent, lorsqu'il s'agit de les soutenir sur le plan financier. Équilibre budgétaire obligeant et indifférence populaire aidant, dans le cas de RCI, on assiste à un formidable spectacle d'incohérences et d'errance.

Les seize millions d'auditeurs de RCI peuvent bien se plaindre tant qu'ils le veulent dans les 40 000 lettres qu'ils envoient chaque année, cela ne leur donne pas le droit de vote au Canada, ni aucune voix dans les sondages d'opinions. ■

Michel Bellemare

journaliste

LETTRE À MA SOEUR

Chère Anne,

Eh bien, cette fois ça y est, j'ai perdu mon bel emploi « permanent » à Radio Canada international ! Le gouvernement fédéral coupe plus de sept millions de dollars sur les vingt-et-un millions qui constituaient le budget annuel de RCI. La moitié du personnel est mise à pied et près des trois quarts de la programmation disparaissent.

C'est drôle, maintenant que la récession me touche directement à mon tour, je me pose soudain beaucoup de questions sur la difficile situation économique du Canada et, surtout, sur les façons d'y remédier. Je suis en pleine crise idéologique ! En un mot, les analyses qui sous-tendent les projets de société alternatifs auxquels nous rêvons depuis des années me semblent déphasées par rapport aux énormes changements survenus récemment dans l'économie mondiale.

Tu me traiteras peut-être d'alarmiste, mais il me semble que le Canada s'achemine lentement vers une économie comparable à celle de certains pays du tiers monde. Oui, je sais, nous avons encore un PNB annuel de 20 000 dollars par habitant, l'un des plus élevés au monde. Mais notre taux de croissance diminue, et encore, il n'est soutenu que par nos déficits budgétaires annuels. Notre dette publique totale est de 400 milliards de dollars. Plus de la moitié – 230 milliards – est due à des détenteurs étrangers d'obligations d'épargne du Canada. Cela fait du Canada le deuxième pays débiteur au monde, bien avant le Mexique, le Brésil et l'Argentine. Pour l'année fiscale 91-92, cette dette nous coûtera 43 milliards en intérêts seulement, c'est-à-dire 27,4 % de l'ensemble des dépenses gouvernementales canadiennes, ou 35 % des revenus. Et la moitié de notre dette – 200 milliards – a été contractée sous les deux gouvernements de Brian Mulroney, donc depuis moins de sept ans !

Je sais que tu sais tout cela : et quel rapport, me diras-tu, avec RCI ? Eh bien le rapport, c'est que la situation économique du pays me paraît si grave que je ne sais plus comment évaluer « idéologiquement » une foule de situations, et notamment

cette demi-fermeture de RCI.

Par exemple, je ne crois pas à l'opportunité de descendre dans la rue pour contester nos mises à pied. Je n'y crois pas d'abord parce que les efforts pour convaincre le gouvernement de financer le plein service de RCI ont déjà été faits : pendant quatre mois, craignant précisément ce qui vient d'arriver, le personnel de RCI a tenté de faire valoir, dans les médias et par des lettres au cabinet fédéral, l'importance de maintenir l'intégrité du service de Radio Canada international. Mais aussi, et c'est là que le bât blesse, je ne veux plus descendre dans la rue pour la seule raison que ce serait notre « rôle », en tant que travailleurs syndiqués, de le faire. Je ne crois pas à l'efficacité d'une action faite seulement pour le principe, sans espoir, à mon avis, de produire des résultats. Je veux mener des luttes « gagnables ». Et, par extension, participer à un projet de société alternatif *possible*.

Mais quel est, aujourd'hui, ce possible ? C'est ça, en fait, que je me demande. Et que se demandent également des formations politiques de gauche à travers le monde, comme le Front sandiniste au Nicaragua ou le FMLN au Salvador, pour prendre deux exemples que je connais. Quel projet de société alternatif peut-on concevoir aujourd'hui, avec la globalisation des marchés, la férocité de la compétition entre les pays pour attirer capitaux et autres investissements étrangers, le poids de la dette publique, la perte de souveraineté nationale qui en découle, bref, avec le nouveau degré de « sauvagerie » du capitalisme ?

Comment dire ? C'est comme si parfois, tout en les désapprouvant, je « comprenais » nos gouvernements fédéral et provincial d'offrir des subventions et des avantages fiscaux de toutes sortes aux entreprises, afin qu'elles s'établissent au Canada ou qu'elles y investissent davantage. Ne dit-on pas, en cette époque néo-libérale, que la croissance passe désormais par l'investissement et non plus, comme avant, par la consommation ? Évidemment, je ne suis pas d'accord avec une telle analyse, et encore moins avec le projet de société qui en

découle ; mais je ne peux pas m'empêcher de penser que la marge de manoeuvre des gouvernements est drôlement mince face à l'exacerbation de la compétition économique mondiale. Et que devons-nous faire, nous qui voulons bâtir une société plus juste, face à cette nouvelle conjoncture ? Nos vieux réflexes syndicaux (descendre dans la rue pour défendre nos emplois) et nos vieilles analyses (l'État doit donner davantage) ne répondent plus à toutes les questions.

Crois-tu que je me laisse trop influencer par le discours néolibéral ? J'espère que non, car je n'y crois pas à ce discours, tu le sais. Mais le discours de gauche qui date des années 60 et 70, quand le Canada était riche et qu'il s'agissait alors de forcer une redistribution équitable de cette richesse, m'apparaît dépassé par les nouvelles réalités. Le Canada n'est plus si riche, il s'appauvrit drôlement : la formation de sa main-d'oeuvre laisse à désirer, entre autres parce que les universités ont vu leurs subventions fondre depuis dix ans (*because* le déficit) ; sans compter que de plus en plus de jeunes abandonnent l'école très tôt, dans l'espoir dérisoire de gagner un peu d'argent ; le gouvernement vit à crédit et n'est donc plus aussi libre que par le passé de diminuer son taux d'escompte comme bon lui semble ; le libre-échange avec les États-Unis est en train d'achever nos « secteurs mous » et l'inclusion prochaine du Mexique dans cette zone de libre-échange mettra nos travail-

leurs en compétition directe avec une main-d'oeuvre dix fois moins rémunérée que la nôtre, et beaucoup mieux qualifiée qu'on ne le croit.

Comment en sommes-nous arrivés là ? Où est la société des loisirs qu'on nous promettait lorsque nous étions adolescentes, tu te souviens ? La bonne blague ! Comment a-t-on pu se tromper à ce point ? Et comment, maintenant, sortir de l'impasse ? Je critique les analyses trop étroitement syndicalistes, mais nos classes dominantes canadienne et québécoise ne me semblent pas avoir non plus de vision nouvelle du pays, quel qu'il soit (un Québec souverain, je veux bien, mais qu'est-ce qu'on en ferait exactement ?). Nos classes dirigeantes n'ont rien vu venir et, encore aujourd'hui, elles font comme si de rien n'était. Elles gaspillent allègrement les ressources humaines et naturelles du pays, elles pensent à très court terme et en plus, elles ne pensent qu'à elles : la notion de « pays » fout le camp.

Que penses-tu de tout cela ? Je t'ai écrit mes impressions et mes doutes en vrac, c'est sûrement désordonné et malhabile, mais cela reflète l'inquiétude que je ressens. J'attends ta réponse avec impatience.

Ta soeur (journaliste et chômeuse !) qui t'aime. ■

Caroline Jarry

DE OKA À GRANDE BALEINE, PQ

Selon la localisation du répondant, la question autochtone reçoit souvent une réponse simple ou complexe. On l'a vu cet été, où des positions de principes claires se sont nuancées, jusqu'à disparaître, à mesure que l'on se rapprochait des lieux de la crise. Là, on réclamait justice de chaque côté des barricades et il n'était pas toujours simple ni facile de témoigner de ses solidarités. Les évêques, les curés et les agents de pastorale des diocèses concernés en savent quelque chose. Même si on a pu admirer le courage des uns ou blâmer la trop grande discrétion des autres, il reste que la position de nos pasteurs était fort inconfortable, d'autant plus qu'ils se sont sentis interpellés par les « traditionalistes » : ceux-ci invitaient les « leaders spirituels » à intervenir, indépendamment des politiciens ou des colonels. Les Églises ne sont donc pas restées insensibles à ces appels originaux, en cette époque plutôt séculière.

Un groupe s'est donc formé, l'automne dernier, pour réfléchir en commun et agir concrètement à propos de la question autochtone. Rapidement, l'attention s'est portée vers la Baie de James, plus particulièrement vers le projet « Grande Baleine » où déjà les symptômes d'une autre crise autochtone apparaissent. Pour mieux saisir la question, le groupe, nommé Coalition oecuménique pour les droits autochtones (CODA), a envoyé une délégation au village de Grande Baleine, après avoir d'abord rencontré des agents d'Hydro-Québec venus expliquer le projet.

La Baie de James c'est loin ! Pourtant, des gens y vivent depuis toujours, peu nombreux (près de 16 390 autochtones, dont 6100 Inuit dans le territoire touché par la Convention de la Baie de James et du Nord québécois), mais convaincus de leur droit d'habiter ce vaste pays, à leur manière.

BIBLIQUIZ

(Le jeu du Nouveau Testament)

Pour apprendre à connaître les lieux, les personnages, les écrits et les coutumes à l'époque de Jésus. Préparé par des professeurs de la CÉCM, supervisés par une conseillère en éducation chrétienne.

COÛT:

commande postale: 25 \$ + frais d'envoi + TPS + TVQ = 32,06 \$

acheté directement à SOCABI: 25 \$ + TPS + TVQ = 28,89 \$

Commandez à:

SOCABI

Société catholique de la Bible, 7400 boul. St-Laurent, Montréal H2R 2Y1 tél.: (514) 274-4381

Le projet hydro-électrique de Grande Baleine est d'une envergure autrement plus importante que l'agrandissement du terrain de golf du village d'Oka. Il nous est présenté comme le moteur du développement économique futur du Québec industrialisé situé au Sud, l'alternative à la production d'énergie polluante près des grands centres et l'occasion de milliers d'emplois.

Les délégués de CODA se sont employés à écouter le Cris et les Inuit de Grande Baleine avec attention ; ils ont pu juger, entre autres, du grand esprit religieux de ceux-ci. Leur conception profondément spirituelle du monde et de leur propre vie les amène à situer rapidement la discussion au niveau théologique : « Pour qui Hydro-Québec se prend-elle pour défaire ainsi la création de Dieu ? C'est un acte de présomption insensée que de se placer au-dessus de la volonté divine, qui nous a confié la Terre afin de la préserver pour les générations futures. »

Il y a là, on le voit, matière à discussion théologique, mais ce n'est certes pas l'intention des autochtones. Ce qu'ils revendiquent, avec vigueur, c'est leur droit de vivre sur ce territoire, tel qu'il est, leur droit de choisir une façon de se développer qui les respectera, comme ils sont, leur droit de refuser une route qui les relierait au Sud, leur droit de choisir l'anglais comme langue seconde, de penser et de prier différemment, ici même au Qué-

bec où l'on sait ce que veut dire l'affirmation des différences et où l'on a entrepris depuis quelques décennies d'être « maîtres chez nous ».

Les évêques catholiques du Québec s'apprentent à mettre à jour leur position sur la situation des autochtones. Souhaitons qu'elle soit aussi généreuse que celle déjà inscrite dans une lettre pastorale publiée en 1984, peu avant la venue du pape au Canada. Ils y reconnaissent le droit des autochtones à s'auto-déterminer ; non seulement par souci de justice, mais par nécessité, afin d'inventer « un rapport neuf à la terre-mère » et de redécouvrir « les valeurs spirituelles pour assurer un avenir à l'humanité ». Nous étions alors appelés au respect mutuel, au dialogue. Les événements de l'été nous ont montré les difficultés de ce dialogue, quand les autochtones, au lieu d'emprunter notre langue, nos manières, appliquent certains droits : celui de parler selon leur coutume, d'appliquer leur justice, de s'auto-déterminer, maintenant.

Les Cris et les Inuit du Nord québécois ne vivent pas la même situation que les Mohawks, c'est évident ; mais ils revendiquent les mêmes droits. Ils sont loin et, pour les pouvoirs en place, notre avenir dépend de la mise en valeur hydro-électrique de leur territoire.

Il est à parier que là aussi, et sans doute plus qu'ailleurs, l'application des grands principes sera difficile. ■

Denis Tougas

Entraide missionnaire

1. *Les premières nations au Québec, Lettre pastorale sur la situation autochtone*, Comité de la pastorale auprès des Indiens et des Inuit et Comité des Affaires sociales, 1984.

PAIX ET CAUCHEMARS AU SALVADOR

Organisées par le parti au pouvoir, l'Alliance Républicaine Nationaliste (ARENA), dans le but de légitimer une hégémonie qui craque de toutes parts, les élections municipales et législatives du 10 mars dernier pourraient bien s'avérer le cauchemar de l'extrême-droite salvadorienne. Malgré la recrudescence de la guerre, une campagne électorale caractérisée par des assassinats et des menaces contre l'opposition populaire et politique et une fraude « logistique » organisée, ARENA n'a pas réussi à remporter la majorité à l'assemblée législative. Son alliance avec ce qu'elle a frauduleusement élevé comme la troisième formation politique nationale, le Parti de Conciliation Nationale, lui permettra de maintenir son contrôle de l'assemblée, mais ne signifie nullement pour autant la marginalisation de l'opposition, plus forte et plus concertée que jamais.

Dans tous les secteurs du mouvement populaire, comme au sein des partis de gauche (Union démocratique nationaliste), sociaux-démocrates (Coalition convergence démocratique) et de l'opportuniste Parti démocrate chrétien, il existe un consensus sur la nécessité d'appuyer une solution négociée au conflit. La guérilla étant devenue plus pragmatique avec la fin de l'illusion du parti unique, la communauté internationale, par le biais des Nations unies, appuie maintenant la résolution du conflit salvadorien en s'attaquant à ses véritables causes.

Les perspectives offertes par les négociations donnent espoir au peuple salvadorien, déchiré par une guerre qui dure depuis onze ans et qui a fait plus de 70 000 victimes. Depuis septembre 1989, alors que les deux parties ont accepté de discuter à la même table avec la médiation des Nations unies, les accords de Genève, de Caracas et de San Jose ont pu être

signés. Ainsi, les mécanismes de négociation ont été décidés et un ordre du jour détermine les questions à négocier : forces armées, droits humains, système judiciaire, réforme constitutionnelle, problème économique-social, réintégration des membres du FMLN et vérification de l'application des accords par l'ONU. Suite à l'accord historique de San Jose, en juillet 1990, une commission de vérification des droits humains, envoyée par l'ONU, s'appuie à s'installer au El Salvador.

En acceptant de signer ces accords et de négocier les différents points de l'ordre du jour, non seulement le gouvernement ARENA reconnaît-il implicitement le pouvoir politico-militaire du FMLN sur l'échiquier salvadorien, mais il ouvre aussi la porte à l'examen des exactions de l'armée et des escadrons de la mort. Après une récente proposition du FMLN afin d'accélérer les négociations, les discussions portent maintenant sur trois points à la fois : les forces armées nationales, la réforme de la constitution et un cessez-le-feu.

Pendant ce temps, des éditoriaux et des articles, publiés dans des journaux liés à la faction dite récalcitrante du parti ARENA, accusent le gouvernement et le secrétaire général des Nations unies de menacer les « institutions nationales », en négociant avec le FMLN qu'ils qualifient de « bande de terroristes ». Et le parti ARENA apparaît de plus en plus divisé entre la faction qui voit dans les négociations la possibilité d'une stabilisation politique et surtout économique, et la faction d'« idéologues », qui croit encore à la solution militaire et à l'existence de la menace du communisme international.

Le dégel de l'aide militaire de 42,5 millions de dollars par l'administration Bush et l'envoi de matériel de guerre nourrissent pourtant la résistance de l'extrême-droite salvadorienne, malgré

les inquiétudes exprimées par le Congrès américain quant aux constantes violations des droits humains et le progrès des négociations. En parlant de la guerre au El Salvador, le chef de l'État-major américain, Colin Powell, évoquait même, récemment, la possibilité d'une intervention semblable à celle qu'on a faite dans le Golfe Persique, pour « résoudre » le conflit salvadorien. Des manoeuvres militaires américano-honduriennes, simulant une « invasion ennemie », avaient justement lieu au début d'avril.

Si les éventualités d'une intervention américaine, d'un coup

d'État par les militaires ou du retrait du gouvernement des négociations ne peuvent être exclues, c'est que la paix et les réformes socio-économiques auxquelles aspire le peuple salvadorien n'ont jamais été aussi accessibles. La révolution salvadorienne est bien vivante. ■

Louise Boivin

journaliste

LA VEDETTE, L'ARGENT ET LE SPORT

Guy Lafleur s'est retiré dans la gloire ! Quels éloges n'a-t-on pas entendus au cours de cet incroyable sprint médiatique qui a précédé les deux derniers matchs disputés par le « démon blond » sur la patinoire du Forum, puis sur celle du Colisée ? Grand joueur de hockey que le « numéro 10 », à n'en pas douter. Mais mythe et symbole comme on a tenté de le construire, jour après jour, à grand renfort de courrier ému et de témoignages sur les tribunes radio-phoniques, alors non : cela mérite quelques questions !

Quels rapports entretenons-nous avec nos vedettes ? Certes, dans nos sociétés de consommation et de spectacle, les vedettes sont très souvent un pur produit du *marketing*. Et la publicité, dans le domaine sportif, prend le plus souvent la forme de la « nouvelle ». Les sections ou les cahiers sportifs de nos quotidiens se chargent de nous vendre et les équipes et les joueurs, émotion et rivalité inclusivement.

On ne peut trouver meilleure illustration que l'arrivée récente (le parachutage correspondrait davantage à la réalité) de *La Machine*, concession montréalaise de la nouvelle Ligue mondiale de football...américain ! Mise en place et financée par la puissante et riche Ligue nationale de football (NFL), créée en quelques mois à peine, la nouvelle Ligue ne fait pas mystère de ses objectifs : exporter, d'abord en Europe mais par la suite partout dans le monde, ce sport symbole de l'Amérique et conquérir ainsi les marchés de télévision internationaux et les publics qui en dépendent.

Dans cette entreprise typiquement impérialiste, on se demande si les promoteurs visent d'abord les portefeuilles ou les esprits de leurs nouveaux publics. Car en plus de comporter des rentrées financières potentiellement considérables, pareille expansion transnationale de la culture américaine représente un véhicule privilégié pour la transmission des valeurs (de la même façon que la présence quasi universelle de l'émission *Dallas* ou des restaurants MacDonald fait sans doute plus, pour l'image américaine, que tous les discours des politiciens).

Mais les promoteurs sont habiles. Ils ont pris soin, dans chaque pays où ils tentent de s'implanter, de recruter du personnel local, auquel les populations sont plus susceptibles de s'identifier. Ici même, non seulement le « propriétaire » de l'équipe, fortement soutenu par la NFL, est un canadien-français, mais l'instructeur-chef (francophone) et le directeur-gérant de *La Machine* sont aussi tous deux Québécois. Cette image résolument francophone, dans un sport jusqu'ici surtout identifié aux anglophones, a certainement compté pour beaucoup dans le capital de sympathie considérable manifesté à l'égard de la jeune équipe, tant par le public que par les médias montréalais.

Pourtant, ce regard critique nécessaire n'épuise pas le phénomène. L'apothéose (!) de Guy Lafleur a certes été créée, en bonne partie, par les médias, mais cela n'enlève ni le charisme

du joueur, ni l'attachement réel du public. De tous temps, les peuples ont aussi eu besoin de pain et de jeux. Comme ils ont eu besoin de s'identifier à leurs « héros », qu'ils investissaient de leurs désirs et de leurs rêves, à défaut de pouvoir les vivre eux-mêmes.

La Machine, même conduite par des Québécois, a beau être une exportation américaine, ça ne lui enlève pas certains de ses attraits (assez, en tous cas, pour que j'assiste aux trois premiers matchs) : retour du football à Montréal, nouveaux débouchés pour les jeunes joueurs, qualité – éventuelle – du jeu lui-même, etc. Même si, on le constatera bien assez tôt, la logique de cette nouvelle ligue comme de cette nouvelle équipe sera toujours essentiellement une logique d'argent.

Car pour le sport, « activité physique exercée dans le sens du jeu, de la lutte et de l'effort », selon *Le petit Robert*, il faudra repasser ! La marchandisation du sport professionnel, les exigences de la télévision, la commercialisation du vedettariat, le gigantisme des compétitions et des organisations ont peu à peu transformé le jeu en commerce et en spectacle (même pour des manifestations aussi « sportives » que les Jeux olympiques). Les règles du sport lui-même en sont modifiées, comme certains règlements de la nouvelle Ligue de football qui ont été adoptés spécialement pour mieux vendre le « produit » en Europe !

Il est intéressant, à cet égard, de lire le Mémoire présenté par Sports-Québec à la Commission Bélanger-Campeau. Rappelant qu'outre sa dimension récréative, le sport a aussi une dimension politique, comme instrument de solidarité, moyen d'expression de la fierté collective, confrontation qui se substitue aux guerres, outil de promotion pour les collectivités, instrument d'éducation populaire et moyen de formation personnelle (p. 7), Sports-Québec, qui regroupe toutes les fédérations sportives québécoises, trace ensuite le portrait actuel du sport d'ici et montre son poids économique et social.

Mais plus important encore, il affirme que dans l'optique d'un Québec souverain, le système sportif québécois serait viable dans la mesure où il recevait l'appui « d'une mobilisation réelle des secteurs politique et privé et d'un investissement accru de ces deux secteurs » (p. 20).

Le sport, qui n'est finalement qu'une dimension de notre vie sociale collective, nous place lui aussi devant le même choix que rappelait notre dossier de janvier-février 1991 sur la démocratie : être acteurs ou spectateurs ? Et si les vedettes, comme les grandes organisations sportives professionnelles, ont un sens, n'est-ce pas dans la seule mesure où elles nous incitent à devenir nous-mêmes participants, à « sauter sur la glace » ou à « plonger dans la méléé » ? ■

Dominique Boisvert

DOSSIER

incontournable éthique



Jean-F. Leblanc/STOCK Photo

L'ÉTHIQUE APPLIQUÉE

par Marc Maesschalck et Gisèle Turcot

On a souvent regardé les critères éthiques en matière économique comme des propos idéalistes sur un domaine où la régulation s'opère selon des lois propres, sans qu'il soit besoin d'en appeler à la conscience des individus. Malgré le scepticisme du monde des affaires, on s'est quand même habitué aux considérations morales dans ce domaine, parce qu'il semblait important de nourrir la réflexion personnelle des décideurs face aux mécanismes des grands systèmes de marché¹.

En certaines circonstances, cependant, face à des pratiques nouvelles rendues possibles par la science, nous sentons bouger sous nos pieds le sol des certitudes aussi vieilles que l'humanité, comme par exemple la manière de faire un enfant. Le Forum international sur les nouvelles technologies de reproduction humaine, qui s'est déroulé à Montréal en 1987, avait rassemblé tous ceux et celles qui voulaient dire bien haut aussi bien leurs inquiétudes que leurs espoirs devant la maternité en laboratoire, devenue possible grâce aux expérimentations scientifiques. Entre « la peur et le savoir » (Denis Duclos, 1989), nous voici contraints de réapprendre à choisir.

Quand vient l'heure des choix, cependant, rien n'est simple, surtout lorsqu'il s'agit d'enjeux collectifs. Le dossier sur l'éthique appliquée que *Relations* présente ce mois-ci veut contribuer à éclairer la situation nouvelle où doivent s'élaborer des repères communs, capables d'inspirer et d'orienter nos décisions dans une société devenue pluraliste.

Nous avons d'abord demandé à Marie-Hélène Parizeau de nous dire ce qu'il faut entendre par *éthique appliquée*². Elle la définit comme « cette quête de repères communs » dans la so-

lution de problèmes éthiques qui concernent « l'ensemble des activités sociales et politiques » et qui portent « des interrogations beaucoup plus vastes sur les finalités de notre société et notre mode d'être, individuel et collectif ».

Trois caractéristiques permettent d'identifier l'éthique appliquée : elle s'alimente tant aux pratiques qu'aux théories ; son approche fait toujours appel à plusieurs savoirs, ce qui exige une méthode de travail interdisciplinaire ; elle manifeste un souci d'utilité sociale et s'inscrit dans un débat démocratique qui s'intéresse autant aux usagers qu'aux professionnels.

Une pratique nouvelle de l'éthique

L'apparition de ces nouveaux concepts en matière d'éthique de société révèle tout le travail d'assimilation des préoccupations, hier encore inédites et perturbantes, par le système académique et par les institutions officielles de gouvernement. Les universités et les États ont trouvé des créneaux pour s'approprier ces problèmes et des budgets ont été débloqués. Le vaste projet des comités d'éthique, très discuté actuellement en Europe et en Amérique du Nord, est un bon exemple de cette « vague éthique » dans les institutions dominant l'ordre social occidental.

Ces centres ont encore une tâche immense à accomplir : des membres de ces équipes reconnaissent aisément qu'au cours des dix dernières années, on a davantage pris conscience de la com-

plexité des problèmes qu'on a réellement progressé dans l'élaboration de stratégies de recherche pluridisciplinaire et dans le partage effectif de la responsabilité pour gérer les questions collectives.

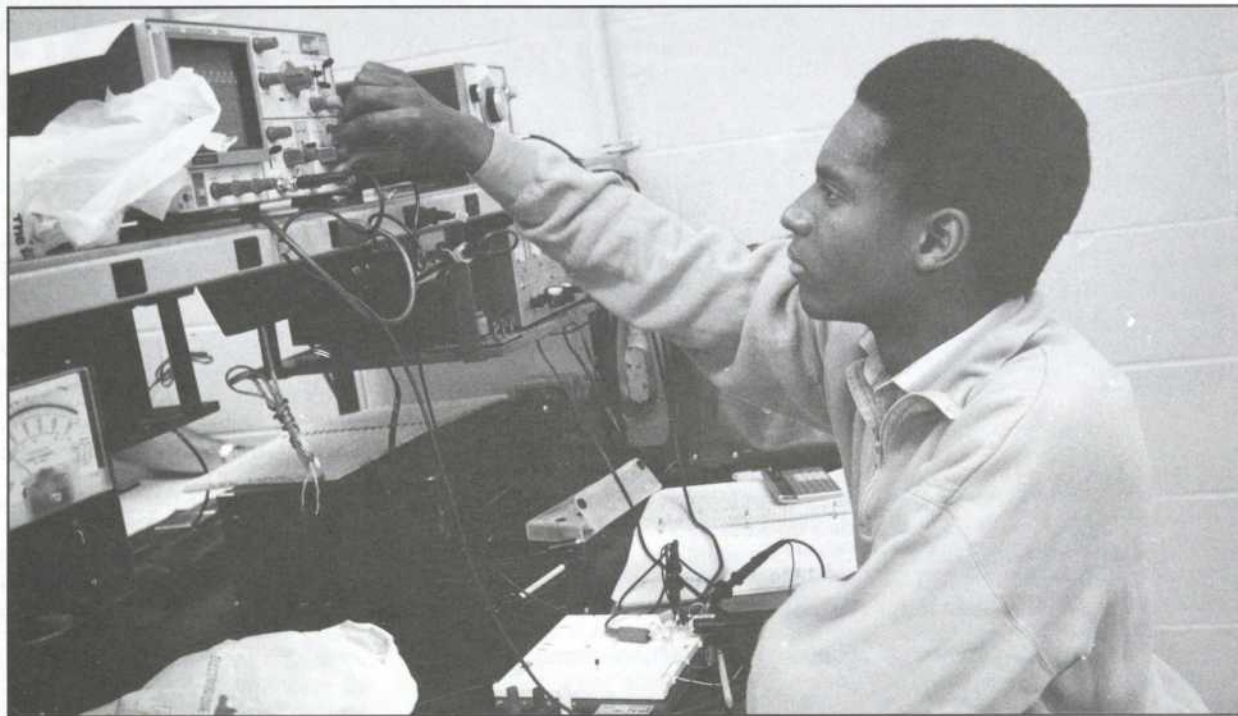
L'éthique appliquée, c'est en quelque sorte la société technoscientifique en instance de démocratisation, par l'instauration d'un débat sur les pratiques nouvelles d'organisation des rapports sociaux. Face à ce phénomène nouveau et important, l'objet du dossier que nous vous présentons est d'abord de donner une idée précise des questions et des méthodes de l'éthique appliquée aujourd'hui au Québec (M.-H. Parizeau), d'en saisir ensuite les enjeux dans le quotidien des discours médiatiques (H. Doucet) et, enfin, de relier la demande éthique du monde actuel avec le défi politique que constitue la redéfinition de la démocratie (M. Maesschalck) ou, si l'on veut, d'y apporter la contribution de l'éthique sociale, en retraçant certains éléments du parcours qui nous a conduits jusqu'à cette *nouvelle* recherche de repères communs. Il semble que l'on trouvera sur ce chemin la seule manière de dépasser un rapport seulement utilitariste ou légaliste à l'évolution des rapports sociaux (G. Baum). ■

1. Dans son numéro de mars 1991, la revue *Le supplément* nous propose tout un dossier sur *L'éthique économique, Entre la réalité et les valeurs* (Cerf, Paris, 1991).

2. Professeure de philosophie, et coordonnatrice du Groupe d'éthique médicale de l'Université Laval, Mme Parizeau a participé à une vaste enquête canadienne sur l'état de la recherche et des pratiques en ce domaine.

TOUR D'HORIZON

par Marie-Hélène Parizeau¹



STOCK Photo

Le développement technologique pose de nouvelles questions à notre société : comment trouver des repères éthiques communs dans une société devenue pluraliste ?

dans le champ de l'éthique appliquée, les problèmes acquièrent souvent une dimension planétaire et cruciale : il y va de la survie de la terre, de la modification génétique de l'espèce humaine, de l'aggravation de l'inégalité dans la répartition des richesses. Notre société québécoise se pose-t-elle ce type de questions ? Le rapport canadien sur l'éthique appliquée, préparé en 1988, visait à connaître les lieux et les personnes qui cherchaient, chacune à son échelle et dans son secteur, des réponses à ces problèmes complexes.

En 1991, les tendances décelées dans ce rapport se sont accentuées ; et l'on peut sans crainte affirmer que les

questions d'éthique, liées aux pratiques professionnelles et sociales, sont à l'ordre du jour non seulement dans les universités québécoises, mais également dans les écoles, les entreprises, les mouvements associatifs, etc. En boutade, on pourrait dire que l'éthique est à la mode. Mais en quoi au juste consistent ces préoccupations éthiques ? Quel est le champ de l'éthique appliquée ?

Le champ de l'éthique appliquée

La société québécoise est aujourd'hui dite « pluraliste » et chacun de nous se trouve confronté à une grande variété de valeurs, de comportements et de normes. D'où la difficulté d'identifier des repères éthiques communs, qui guide-

raient notre agir tant individuel que professionnel et social. L'éthique appliquée renvoie à cette quête de repères communs. À son origine, elle concernait davantage les problèmes éthiques rencontrés dans les pratiques professionnelles (les affaires, le génie) et dans certains secteurs de l'activité sociale (la santé, l'environnement), dans leur rapport avec le développement technologique.

Mais ce champ s'est peu à peu étendu à l'ensemble des activités sociales et politiques : on s'interroge tour à tour sur le désarmement, la faim dans le monde, les choix énergétiques, le modèle économique de consommation, la vocation de l'école, la culture véhiculée par les médias... Bref, à partir du champ de l'éthique appliquée, s'ouvrent des interrogations beaucoup plus vastes sur les finalités de notre société et de notre mode d'être, individuel et collectif.

Autant dire que le terme « éthique appliquée » reste relativement mal défini et

1. Professeure à la faculté de philosophie de l'Université Laval, Mme Parizeau est aussi coordonnatrice du GREM (groupe de recherche en éthique médicale).

qu'il n'est pas aisé d'en faire le tour. Aussi m'en tiendrais-je ici au cadre d'origine, plus limitatif, énoncé plus haut et qui couvre les secteurs de l'éthique professionnelle, de la bioéthique et de l'éthique de l'environnement. Ces secteurs concernent trois préoccupations majeures de nos sociétés industrielles : les avancées de la médecine, les relations socio-économiques dans nos États de droit, et l'avenir de l'équilibre naturel de la planète. Ils ont en commun des types de questions et une analyse éthique, qui interrogent l'objet (la technique) et la pratique en cause dans une visée prescriptive.

L'éthique appliquée ainsi définie possède trois caractéristiques. La première relève de sa dynamique, qui s'alimente tant aux pratiques qu'aux théories. La seconde concerne sa nature multidisciplinaire et interdisciplinaire. La troisième consiste en son souci démocratique de rejoindre les usagers, tant professionnels d'un domaine particulier (médecins, gens d'affaires, ingénieurs) que grand public (malades, consommateurs...).

La bioéthique

Définition. La bioéthique a pour objet les techniques et les sciences biomédicales appliquées à l'être humain, tant au

plan individuel que social. Le but de la bioéthique est d'identifier, de cerner et de clarifier les problèmes éthiques posés par ces technosciences et de viser une prise de décision. Les méthodes utilisées passent nécessairement par la multidisciplinarité et l'interdisciplinarité. Aussi la bioéthique s'interroge-t-elle sur des sujets variés : la relation patient-médecin, le consentement à l'acte médical, l'expérimentation humaine, le diagnostic prénatal, le dépistage génétique, l'acharnement thérapeutique, l'euthanasie, l'accompagnement des mourants, les nouvelles technologies de procréation, le SIDA, etc. Les angles d'approches de ces problèmes sont multiples : déontologique, clinique, juridique, sociologique, philosophique, historique, théologique. Tous concourent à une réflexion éthique globale. La bioéthique est un champ de réflexion très vaste, encore à la recherche de sa spécificité, de ses méthodes et de ses fondements.

Le développement de la bioéthique au Québec. La bioéthique constitue le champ le plus développé et le mieux structuré en éthique appliquée, tant du point de vue de l'enseignement que de la recherche. Depuis une dizaine d'années, les professionnels de la santé, les universitaires et le grand public s'accordent à dire qu'il est nécessaire de réfléchir aux questions d'éthique biomédicale et aux enjeux de société sous-jacents.

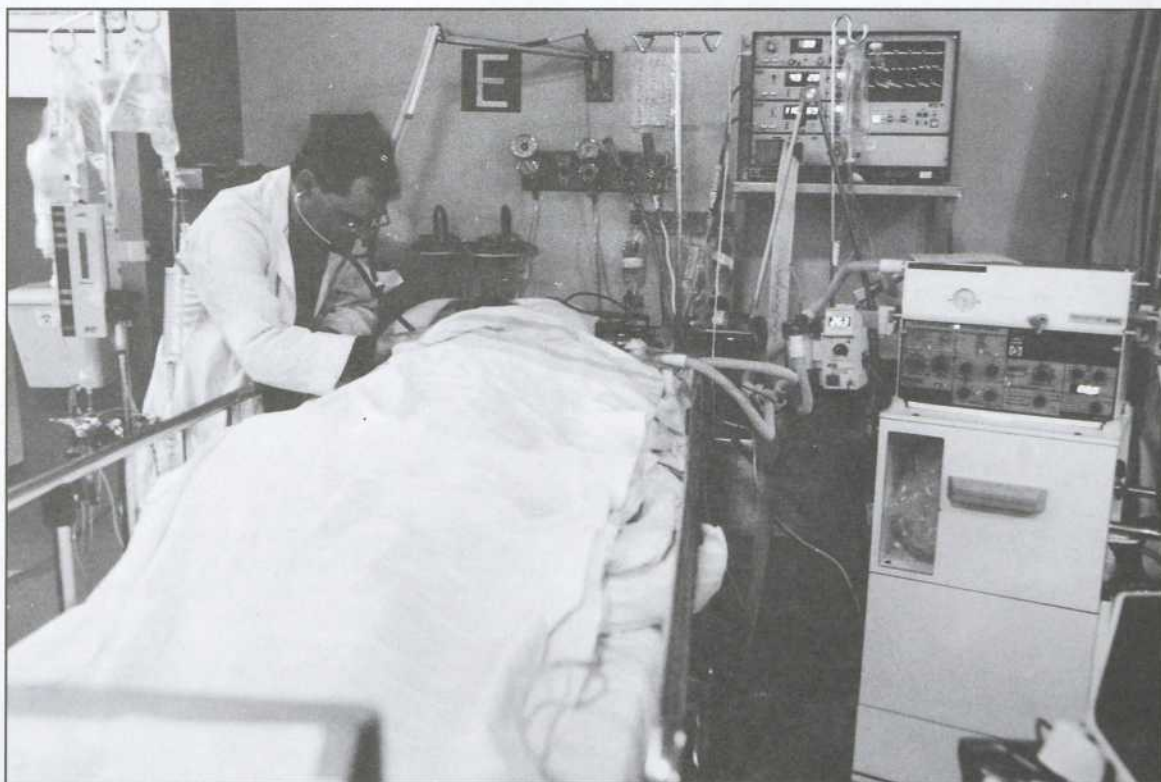
L'enseignement de la bioéthique, tout

d'abord, est varié. Une partie des cours donnés dans les universités s'adressent aux étudiants futurs professionnels – médecins, infirmières, etc. Ces cours se veulent proches de la pratique et utilisent la méthode des histoires de cas. La pédagogie est orientée vers l'éthique clinique (*clinical ethics*), plus près des réalités professionnelles. Un contenu juridique et déontologique est présent.

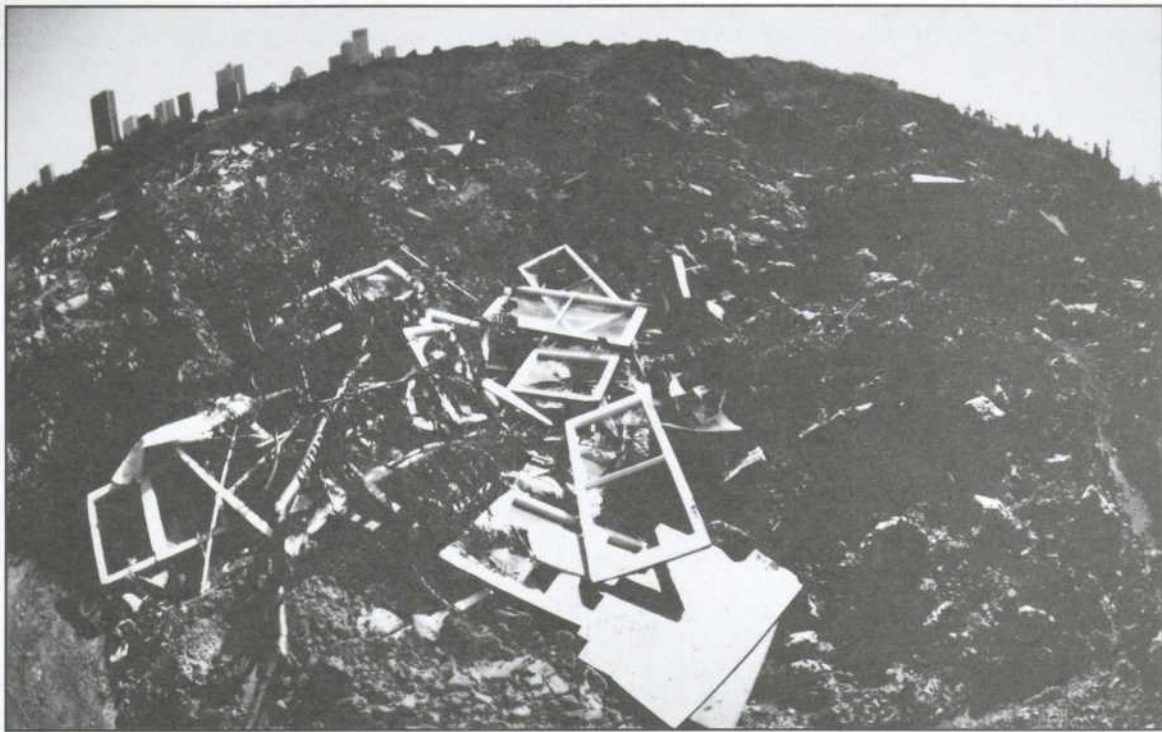
D'autres cours sont offerts en sciences humaines (théologie, droit, philosophie, sociologie). Ils témoignent d'un autre type de demande. D'une part, le grand public est confronté à la réalité hospitalière : un « bénéficiaire » demande l'accès à son dossier médical, souhaite refuser un traitement, exige le droit de « mourir dans la dignité », veut un enfant à tout prix. D'autre part, un certain public s'interroge sur les limites du développement technoscientifique, sur son sens et son cadre social et juridique.

Il existe une autre activité caractéristique de la bioéthique : la consultation éthique. Celle-ci peut prendre plusieurs formes. La première consiste en une « expertise » dans la résolution de cas cliniques épineux et présentant le plus souvent un caractère d'urgence. Le « spécialiste » en éthique est donc appelé par une équipe médicale à donner son avis éthique sur le cas clinique.

Le deuxième type de consultation est le fait des comités d'éthique clinique, créés dans les centres hospitaliers. Leur



Paul Hamel



Jean-F. Leblanc/STOCK Photo

travail consiste soit en une consultation éthique sur des cas pratiques, soit en l'élaboration de lignes directrices sur un sujet particulier, à la demande du milieu hospitalier (par exemple, le consentement au traitement, le soulagement de la douleur et l'accompagnement à la mort, etc.). On dénombre une quarantaine de ces comités dans les différents centres hospitaliers québécois.

La recherche en bioéthique est relativement organisée et connaît une consolidation depuis la mise en place, en 1990, d'un programme de subvention en éthique appliquée par le *Conseil de recherche en sciences humaines du Canada* (CRSH). La recherche en bioéthique est plutôt le fait d'équipes multidisciplinaires que d'individus isolés : juristes, médecins, sociologues, théologiens, philosophes, etc. travaillent ensemble. Ces équipes sont structurées soit en centres de recherche, comme le *Centre de bioéthique de Montréal*, le *McGill Centre for Medicine, Ethics and Law*, le *Centre de recherche en droit public* de l'Université de Montréal, ou en groupes de recherche, tels le groupe ETHOS de l'Université du Québec à Rimouski, le GREB de l'Université de Montréal, le GENETIC du collège de Chicoutimi, ou le GREM de l'Université Laval.

Les recherches subventionnées en cours portent sur des sujets variés : le sida, le dépistage génétique, les processus décisionnels des comités d'éthique, l'acquisition des équipements coûteux dans les hôpitaux, les nouvelles techno-

logies de procréation humaine, le code de déontologie des centres d'accueil...

La bioéthique au Québec s'est bien développée, comme en témoignent les publications de plus en plus nombreuses. L'intérêt du gouvernement, des organismes professionnels et des groupes de pression s'est accru. Par le biais de comités *ad hoc* et en tenant compte des dimensions éthiques des problèmes, ils s'impliquent dans des dossiers comme les nouvelles technologies de procréation humaine, le sida, la greffe d'organes, les soins palliatifs...

L'éthique professionnelle et des affaires

Définition. L'éthique professionnelle est un domaine très large. Tous les secteurs professionnels sont *a priori* concernés : l'architecture, le génie, les affaires, l'administration, la foresterie, les communications, le journalisme, le droit, etc. Aussi parlera-t-on plus spécifiquement d'éthique des affaires, d'éthique de l'ingénierie...

L'éthique professionnelle s'intéresse d'abord à des problèmes d'ordre socio-professionnel, tels la santé et la sécurité au travail, la loyauté de l'employé, l'égalité à l'embauche, la publicité, le droit au travail... L'éthique professionnelle s'inté-

resse également à la déontologie : un code, généralement sanctionné au plan juridique, peut grouper l'ensemble des règles morales que la profession se donne à elle-même. Cependant, l'éthique professionnelle dépasse ce cadre et s'interroge plus largement sur la place de la profession dans la société, ses responsabilités, sa fonction, ses buts... L'éthique professionnelle procède également par dialogue interdisciplinaire avec certaines disciplines des sciences humaines, telles la sociologie et la philosophie.

Le développement de l'éthique professionnelle et des affaires au Québec. L'enseignement de l'éthique professionnelle commence seulement à se développer dans les universités et les écoles professionnelles québécoises (génie, droit, foresterie, architecture, comptabilité, travail social, counselling, journalisme, communication). Le plus souvent, ces cours sont donnés par des professeurs de l'école professionnelle ou du département concerné. Les professeurs ayant une formation en sciences sociales ou en philosophie constituent une minorité. Le contenu des cours concerne davantage la déontologie professionnelle et la responsabilité juridique.

Cependant, certains enseignements dépassent cette orientation, pour aborder la place et les responsabilités de la profession dans la société, en utilisant alors la méthode d'analyse de cas pratiques. Actuellement, le manque de matériel pédagogique se fait sentir : généralement importé des États-Unis, il n'est

pas toujours adapté aux réalités socio-économiques du Québec.

La consultation en éthique professionnelle est une activité encore peu développée au Québec, contrairement aux États-Unis et à l'Ontario. Quelques rares spécialistes effectuent des consultations dans certaines grandes entreprises ou encore organisent des cours de formation pour leur personnel.

La recherche en éthique professionnelle en est encore à ses débuts. Elle s'oriente vers le développement de matériel pédagogique traitant d'études de cas et du contexte particulier de la profession au Québec. Elle porte également sur l'analyse des pratiques professionnelles suscitant des problèmes éthiques particuliers et sur la mise en oeuvre d'un code de déontologie.

L'intérêt pour l'interdisciplinarité est présent, mais les liens entre universitaires et professionnels sont encore peu nombreux. Une réticence mêlée d'un intérêt certain se manifestent chez les professionnels. Quelques groupes de recherche se sont développés ou constitués, stimulés par le programme de subvention du CRSH (Ethos de Rimouski, le groupe d'éthique situationnelle de l'Université de Sherbrooke, le groupe en design industriel et aménagement, de l'Université de Montréal). Au plan de la recherche, l'éthique professionnelle en est donc au démarrage.

L'éthique de l'environnement

Définition. L'éthique de l'environnement s'intéresse aux problèmes éthiques posés par l'utilisation technologique de la biosphère par l'être humain : instrumentation, domestication, agriculture, industrialisation, urbanisation. Concrètement, elle aborde des sujets variés : la pollution, la production et le traitement des matières dangereuses, l'épuisement des ressources naturelles, l'utilisation et la disparition des espèces animales... Plus largement, se posent les questions de la survie de la planète, de la place de l'être humain dans la nature et de son bien-être, de la justice dans la distribution des richesses, de l'action politique, de la responsabilité personnelle et collective. Localement, des problèmes précis doivent être analysés et résolus, dont l'actualité fournit régulièrement des exemples : les BPC de Saint-Basile-le-Grand, les terrains contaminés de Stalex et de la Balmet, le problème récurrent du remblaiement des plaines inondables...

L'écologie est la discipline scientifique qui fournit les données factuelles et les alternatives pratiques. Aussi est-elle le partenaire essentiel de la réflexion éthique. Ce qui n'exclut pas pour autant le dialogue multidisciplinaire auquel certaines disciplines peuvent apporter d'autres données factuelles (agronomie, démographie, urbanisme...) ou d'autres perspectives théoriques (sciences politiques, droit, sociologie...).

Le développement de l'éthique de l'environnement au Québec. Le champ de l'éthique de l'environnement est dispersé, mais prolix. Dans le cadre universitaire, l'éthique de l'environnement proprement dite est peu enseignée. Mais de nombreux cours techniques intègrent des notions, des visions et des concepts éthiques : protection et gestion de la faune, protection des animaux de laboratoire, impact des projets sur l'environnement, sûreté et fiabilité du nucléaire, problématique de la pollution, évolution technologique, écologie et société. Ces cours se retrouvent dans différents départements ou écoles de formation professionnelle : génie, géodésie, biologie, urbanisme, architecture, agriculture, etc. Les professeurs sont généralement issus des départements où s'enseigne ce type de cours.

Le véritable travail de consultation et une partie du travail de recherche en éthique de l'environnement se font actuellement hors du cadre universitaire. Il existe une quantité non négligeable d'associations, de groupes, de mouvements de protection et de défense de l'environnement (près de 10 000 au Canada : *Sauvons Montréal*, *les Amis de la terre*, *Greenpeace*, *SPCA*...). Ce réseau d'organismes a pour vocation première d'informer et de former le public aux questions concernant l'environnement, d'ouvrir le débat démocratique, quand le gouvernement veut bien se prêter au jeu par la voie des commissions d'enquête publiques (dont la Commission Charbonneau sur les déchets dangereux). Leur préoccupation éthique est la participation du public aux enjeux environnementaux qui le concernent directement.

Les activités de recherches, d'information et de formation de ce réseau sont d'envergure généralement modeste, mais ont des visées pratiques et concrètes. Elles s'associent assez souvent à des universitaires et des scientifiques, qui viennent alors communiquer leurs connaissances et leur expertise. Ces activités se situent encore généralement en dehors du cadre habituel du financement de la recherche universitaire. On peut souhaiter que le programme de subvention du CRSH permette une collaboration plus soutenue entre les universitaires et

ce réseau d'organismes.

La recherche universitaire subventionnée commence à démarrer, comme en témoignent les travaux sur les idéologies des groupes environnementaux, par le Groupe de recherche en éthique environnementale inter-universitaire de l'UQAM associé aux autres universités montréalaises, et la recherche sur le traitement des déchets biomédicaux du *McGill Centre for Medicine, Ethics and Law*. Quelques chercheurs travaillent de façon isolée sur d'autres thèmes.

Pour choisir l'avenir

En résumé, les secteurs de l'éthique appliquée ont plusieurs éléments en commun. Le premier concerne l'implication sociale, donc un souci d'utilité sociale. Ces secteurs s'attaquent à des problèmes concrets et pratiques et tentent de répondre aux besoins des professionnels et du public.

Le deuxième élément concerne les liens entre les disciplines. L'interdisciplinarité permet de dépasser les cloisonnements habituels. Les spécialistes en sciences humaines (philosophie, sociologie, théologie...) dialoguent avec les scientifiques (biologistes, physiciens, généticiens...) pour rejoindre les pratiques professionnelles (droit, médecine, génie...). L'interaction entre ces trois champs est essentielle.

Enfin, le troisième élément concerne la dynamique de la recherche en éthique appliquée, qui ne peut être dissociée de l'enseignement et de l'activité de consultation.

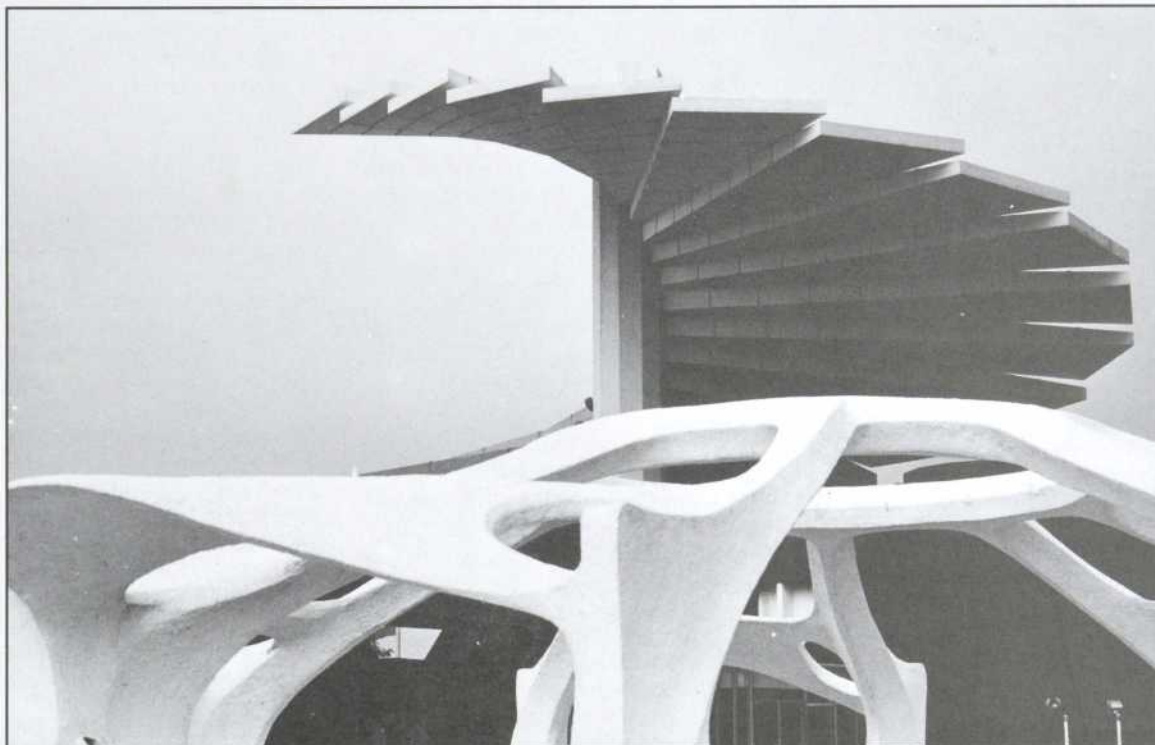
L'éthique appliquée est donc un domaine complexe dans sa structure. Champ de connaissances très dynamique et essentiel pour la compréhension de notre société technoscientifique, elle est appelée à se développer plus encore. Devant les menaces pesant sur l'environnement et son propre développement, il est plus que temps que notre société réfléchisse à son avenir, si elle veut pouvoir le choisir. ■

Bibliographie :

- M. McDonald, M.-H. Parizeau, D. Pullman, *Towards a Canadian Research Strategy for Applied Ethics. A Report by the Canadian Federation for the Humanities to the Social Sciences and Humanities Research Council*, Fédération Canadienne des Études Humaines, Ottawa, mai 1989, 343 p.

CRÉER DES « ESPACES ÉTHIQUES »

par Marc Maesschalck¹



Jean-F. Leblanc/STOCK Photo

Les anciens codes moraux n'étant plus applicables, on élabore de nouveaux codes provisoires, adaptés aux situations rencontrées : la recherche d'une méthode d'autodétermination prend le pas sur l'élaboration d'un idéal de société.

En 1979 déjà, un numéro entier de la revue *Le Supplément* rendait hommage au Québec pour ses initiatives en matière d'éthique sociale². Marie-Hélène Parizeau a souligné, dans un récent rapport³, les efforts considérables déployés par les universités du Québec et du Canada pour investir ce nouveau champ de recherche et mieux en définir les objets et les méthodes. Ces développements récents de l'éthique ap-

pliquée nous montrent que dans ce domaine de recherche, on est passé du stade exploratoire au stade institutionnel. L'éthique appliquée est devenue et continue de devenir une *pratique sociale*, avec sa visibilité propre, sa légitimité et son pouvoir symbolique. Les études d'impact et les comités d'éthique centrés sur la recherche médicale⁴ sont des indices de cette tendance nouvelle. Le système social a donc réagi positivement

aux préoccupations des pionniers qui ont créé les premiers centres d'éthique.

Il fallait sans doute en arriver à ce stade, qui donne droit de cité à la question éthique dans la société technoscientifique, pour envisager les ambiguïtés inhérentes à l'approche éthique en matière de rapports sociaux.

En éthique, la distinction du « social » et de l'« individuel » eut, en son temps, l'avantage de poser enfin des questions sur les pratiques *collectives* et d'amener à mieux habiter la dimension sociale de notre existence. Dans cette perspective, le travail de l'éthique sociale consistait à critiquer positivement les pratiques collectives afin d'assurer un maximum de partage des libertés dans l'espace social. Mais cette pratique de l'éthique sociale séparait aussi, pour la bonne cause, ce qui dans les faits est toujours uni. À brève échéance, la distinction de deux morales allait entraîner une ségrégation dans le traitement des questions. Toutes

1. Marc Maesschalck publiera bientôt une recherche qui s'intitule *Jalons pour une nouvelle éthique* (dans la collection *Essais Philosophiques* de l'Université de Louvain). Il participe également en Belgique à un groupe informel qui réfléchit aux différentes dimensions à intégrer dans la création d'un centre d'éthique appliquée en milieu universitaire.
2. Cf. *Éthique et théologie morale au Québec*, in *Le Supplément*, 128 (fév/mars 1979). Notons qu'au Québec, la fondation des *Cahiers de recherche éthique*

remonte à 1974, époque du symposium en éthique de Rimouski.

3. *Towards a Canadian Research Strategy for Applied Ethics, A Report by the Canadian Federation for Humanities to the Social Sciences and Humanities Research Council*, Ottawa, 1989.
4. Cf. M.-H. Parizeau, « Un aperçu de la situation des comités d'éthique au Québec », in *Contrôler la science ?*, Bruxelles, 1990, p. 39 à 51. De manière générale, voir Ambroselli C., *Le comité d'éthique*, PUF, Paris, 1990.

nos pratiques s'enracinent, en effet, dans les collectivités auxquelles nous appartenons et les rapports de domination, par exemple, ne se limitent pas à la sphère des rapports de production, mais pénètrent aussi la sphère de la culture et celle de la sexualité. Toutes les options de notre vie interagissent, si bien que notre attitude personnelle doit toujours être située en rapport à d'autres attitudes plus générales, et réciproquement.

La responsabilité au quotidien

Un grand mérite de l'éthique appliquée est de vouloir réaliser un retour au quotidien de la morale. Aujourd'hui, il paraît urgent de pouvoir se situer soi-même face aux grands débats de société, parce qu'ils nous concernent directement dans notre vie, même s'ils sont trop souvent posés en termes de « macro-analyse ». La manière même de présenter les problèmes laisse dans l'ignorance complète à l'égard des « micro-effets » ou des « micro-implications ». Il faut donc tenter à tout prix d'établir un pont entre ces niveaux, pour se réapproprier notre responsabilité à l'égard des conditions concrètes de notre existence. C'est le défi majeur de l'éthique appliquée.

La problématique développée par l'éthique appliquée peut certainement comporter des aspects déroutants pour ceux qui ont grandi dans des cadres de référence plus traditionnels, avec un code de valeurs bien établi. Il est d'ailleurs normal qu'ils se sentent désorientés, car il ne s'agit pas d'un simple changement d'accent, comme voudraient le laisser croire des approches minimalistes.

L'éthique appliquée est influencée par le modèle pragmatique qui domine la pratique scientifique⁵. Le repérage moral ne s'effectue plus en fonction d'un code préétabli, mais grâce à une méthodologie qui permet de construire des codes provisoires adaptés aux situations rencontrées. Plutôt que de se donner des obligations pour bien agir dans la société, on se demandera aujourd'hui comment intervenir en conscience lorsque s'ouvre la possibilité de telle pratique d'invention ou de production de la société. La recherche d'une méthode d'analyse et d'autodétermination a donc pris le pas sur l'élaboration formelle d'un idéal-type de société.

Une telle pratique ne conduit pas nécessairement au relativisme et au pragmatisme⁶. Elle peut aussi garder l'exi-

gence fondamentale de construire une communauté de liberté où il fait bon vivre ensemble. Mais cette exigence se joue au jour le jour, dans la création éthique de pratiques sociales capables de maintenir un avenir pour les humains, au sein des dynamiques de structuration des pouvoirs collectifs. Dans le catholicisme, les mouvements d'Action catholique du début de ce siècle étaient déjà marqués par cette intuition du lien à établir entre l'éthique et l'action sociale. Ils cherchaient à assumer collectivement des responsabilités dans le devenir social. Peut-être est-ce le renouvellement méthodologique qui faisait le plus défaut à cette époque, parce qu'on ne percevait pas encore clairement l'originalité des questions posées à la conscience sociale par le développement de la société technoscientifique.

Des décisions collectives

Néanmoins, dans la quête de responsabilité collective, il reste une question décisive que l'ancienne éthique sociale n'avait que peu ou prou débroussaillée, celle de la décision collective. Le retour pragmatique au quotidien, la « chasse aux micro-effets », la suppression de l'ignorance permettent aux personnes de mieux percevoir des enjeux et des décisions à prendre. Une éthique justement pratiquée pousse à l'action, à la prise de responsabilité. Est-ce au moment d'entrer dans l'action que les « praticiens des centres d'éthique appliquée » tireront leur révérence ? Ils deviendraient alors vraiment les « nouveaux clercs » de l'histoire⁷, suggérant dans l'ombre sans entrer personnellement sur scène.

Dans le cas contraire, les centres d'éthique appliquée auront à se concevoir clairement comme des lieux d'intervention et d'animation sociales. En plus de poser les bonnes questions, ils réfléchiront aussi aux moyens à mettre en oeuvre pour *appliquer* des solutions. De cette façon, ils pourront allier au discours idéal de la rationalité normative le discours engagé de la rationalité stratégique, afin d'évaluer l'état des rapports de forces sociaux qui entravent l'exercice de la responsabilité collective.

Le défi sera donc d'articuler au sein même de la recherche en éthique son rapport à l'action politique et, plus largement, à l'intervention sociale, face aux pouvoirs établis. Une réflexion éthique qui n'entraîne pas concrètement un exercice de la responsabilité est démobilisan-

te et même contradictoire, puisqu'elle se contente de dévoiler des problèmes sans volonté de les résoudre.

Dès lors, les questions éthiques seront toujours posées en relation à leur contexte socio-politique et le lieu du questionnement éthique sera lui aussi situé dans ce contexte global, dépendant d'un état déterminé du système social. On aura toujours soin de reformuler les questions reçues en tenant compte de ces données générales, afin d'assurer une perspective autonome de recherche. Enfin, le traitement de la question préalablement reformulée s'effectuera de manière à informer, à débattre et à éduquer en vue de l'action.

En fait, c'est dans le *processus* éthique qu'il parviendra à mettre sur pied qu'un centre pourra jouer un rôle actif dans la construction et la définition de l'espace démocratique. En recevant et en lançant des questions, en ouvrant des débats et en provoquant des actions, en suscitant des rencontres et en formant des acteurs sociaux responsables, ces centres constitueront comme des matrices pour une culture démocratique basée sur la contestation et l'innovation. Face aux automatismes systémiques et à l'autolégitimation des centres de pouvoir, ils auront à promouvoir la *force créatrice* de la conscience éthique exigeant de fonder la communauté humaine sur un bien-vivre accessible à tous.

Une fois prise en compte cette dimension d'exercice collectif de la responsabilité, les centres d'éthique appliquée seront clairement devenus des espaces éthiques nécessaires à la « respiration démocratique » de nos sociétés. Le défi majeur de l'éthique appliquée est donc aujourd'hui de définir et d'assurer les conditions d'autonomie, tant méthodologiques que stratégiques, de son rôle social. Cette tâche concerne tout autant le développement interne de la rationalité éthique que le sens politique des personnes qui sont engagées dans cette entreprise, conscientes de l'enjeu que représente leur recherche pour une nouvelle définition de la démocratie. ■

5. Cf. J. Ladrière, « Vérité et praxis dans la démarche scientifique », in *Revue Philosophique de Louvain*, 72 (1974), p. 284 à 310.
6. Position qu'illustre R. Rorty, *Science et solidarité, La vérité sans le pouvoir*, Éd. de l'Éclat, 1990, 112 p.
7. Cf. *Les nouveaux clercs, prêtres, pasteurs et spécialistes des relations humaines et de la santé*, Centre de Sociologie du Protestantisme, Labor et Fides, Genève, 1985.

L'ÉTHIQUE APPLIQUÉE EN DIRECT

par Hubert Doucet¹



STOCK Photo

L'éthique appliquée est une tâche difficile. Il ne suffit pas de faire parler des spécialistes sur un sujet brûlant pour que brille la lumière éthique : la multidisciplinarité n'est pas de soi créatrice de vérité.

Scully en direct consacrait son émission du 23 janvier dernier au sujet controversé de l'euthanasie. La question à l'étude était la suivante : a-t-on le droit de mourir quand on veut ? Cette question, de plus en plus discutée dans nos sociétés, remet en cause l'opposition à l'euthanasie, même si cette opposition était interprétée jusqu'ici comme un progrès de civilisation.

Dès l'ouverture de l'émission, le spectateur que j'étais a été frappé non seulement par le nombre impressionnant de participants, mais encore par la compétence des personnes invitées à échanger sur la question. Certaines d'entre elles avaient une expérience du mourir, soit parce qu'elles étaient gravement malades, soit parce qu'elles avaient accompagné un proche dans la maladie terminale. Des spécialistes de la question, au plan médical, juridique, religieux, politique, etc. devaient nous aider à analyser le phénomène. Enfin, des représentants

du public étaient chargés de nous dire comment ils envisageaient cette question qui, un jour ou l'autre, se pose à chacun. Toutes les conditions pour un réel dialogue dans un domaine d'éthique appliquée n'étaient-elles pas réunies ?

Pourtant, à mesure qu'avancait l'émission ma déception grandissait. Les participants n'ont pas dialogué. Sauf à une occasion, qui a été plutôt une expression d'opposition, le dialogue a cédé la place à une multitude de monologues. Toutes les thèses courantes ont été reprises, de façon plus ou moins intéressante selon les participants. Le vaste tour d'horizon qui s'est poursuivi durant une heure n'a pas permis d'aborder, même superficiellement, l'analyse critique des positions. Pourtant, des propos importants ont été tenus, qui auraient dû être mis en relation les uns avec les autres pour que s'amorce un dialogue de qualité.

Je voudrais relever quelques-uns de ces propos. Des médecins et des juristes ont reconnu, sans aucune difficulté, le droit d'un malade à refuser un traitement. À écouter le public, ce droit à l'autonomie ne me paraissait pas rejoindre sa préoccupation première. À quelques reprises, au cours de l'émission, Robert Guy Scul-

ly a répété que les nouveaux pouvoirs que la science et la technique nous confèrent conduisent à redéfinir la mort et la vie. Ici encore, le public ne semblait pas impressionné par ces savantes affirmations. Pour lui, le problème était autre. Les exemples apportés témoignaient surtout du peu d'attention et de respect accordé aux malades en fin de vie. Les spécialistes avaient des principes, l'animateur avait lu les thèses classiques en bioéthique, le public, lui, parlait de son expérience. Au cours de l'émission (est-ce seulement un effet de montage ?), ces univers ne se sont pas rencontrés.

Certains, après l'émission, m'ont dit : « C'est toujours la même chose à la télévision, on n'approfondit jamais ». Il est vrai que les médias nous laissent souvent sur notre appétit. Dans le cas présent, il y a plus : cette émission témoigne bien de la difficulté de faire de l'éthique appliquée. Il ne s'agit pas de réunir des spécialistes et de les faire parler d'un sujet d'actualité pour que brille la lumière éthique. La multidisciplinarité ou l'interdisciplinarité n'est pas de soi créatrice de vérité. Les personnes qui siègent à des comités d'éthique clinique, ou qui sont engagées dans les débats publics sur

1. M. Hubert Doucet est doyen de la faculté de théologie à l'Université Saint-Paul, Ottawa.



STOCK Photo

Les experts ont tendance à réduire les problèmes à leur champ de compétence et à oublier la complexité enchevêtrée des situations réelles.

des questions d'ordre bioéthique vivent cette expérience tous les jours.

Un réductionnisme possible

Un premier problème que l'on rencontre dans le domaine de l'éthique appliquée, que ce soit en bioéthique ou ailleurs, c'est que les spécialistes sont vus comme les experts, dont la tâche est d'appliquer un savoir déjà connu. L'éthique a maintenant son *corpus* dont on tire les règles d'action. Depuis les années 1970, le secteur bioéthique a développé trois ou quatre principes que les différents rapports des multiples comités ou commissions reprennent comme un refrain : l'autonomie, la non-malveillance, la bienveillance et la justice. Utiliser, par exemple, le mot bioéthique pour paraître prendre ses distances par rapport à la

morale ne change rien à la réalité, si les experts agissant comme des technocrates continuent de contrôler le discours et d'imposer leur approche.

Les experts ont tendance à réduire les problèmes à leur champ de compétence et à oublier la complexité enchevêtrée des situations réelles. Pour éviter ce réductionnisme, ils ne doivent pas être séparés de la réalité vivante : ils doivent se retrouver à la même table et sur un pied d'égalité avec les autres personnes dont l'expérience est tout autre. À ce sujet, l'émission qui nous occupe souffrait de deux lacunes importantes. D'une part, parmi les experts, on retrouvait deux juristes, mais aucune infirmière. Le travail des infirmières consiste précisément à être attentives à la totalité de la personne souffrante. De fait, dans les équipes soignantes, ce sont presque toujours elles qui remettent en cause les pratiques qui ne rejoignent pas la réalité du malade. D'autre part, si le public avait été écouté, tant au début qu'à la fin, les experts auraient tenu un discours bien

différent. Ils auraient dû répondre à la question suivante : pourquoi tant de malades souffrent-ils sans raison et pourquoi se sentent-ils aussi peu respectés ?

Peut-on « appliquer » l'éthique ?

Un second problème découle du premier : l'expression « éthique appliquée » n'est-elle pas en contradiction avec ce qu'elle cherche à dire ? Traduction de l'anglais, elle veut rendre compte des nouveaux lieux où la préoccupation morale cherche à s'exprimer. Parmi ces lieux, il y a le domaine de la santé, qui est sans doute le secteur où le discours éthique est le plus présent. Il y en a aussi d'autres, comme l'environnement ou les affaires. Ce renouveau d'intérêt est significatif des préoccupations qui nous habitent, en cette fin de millénaire : nous faisons face à des questions et à des choix qui concernent notre existence commune et pour lesquels nous n'avons pas de réponses. Au cœur des dilemmes qui sont les nôtres, il faut choisir nos orientations. Comment alors parler de l'éthique comme d'une science dont il s'agirait d'appliquer les principes ?

Il ne faut cependant pas se surprendre de l'utilisation d'une telle expression « éthique appliquée ». Elle correspond au besoin que nous avons, dans une période d'incertitude, de trouver des réponses qui sécurisent. Dans ce sens, on comprend pourquoi le droit joue un rôle si important dans les secteurs d'éthique appliquée qui ont le vent dans les voiles. Notre méthodologie éthique ne consiste-t-elle pas souvent à appliquer la réponse du droit aux problèmes d'ordre moral soulevés par les situations contemporaines ? Le droit est, en effet, un instrument privilégié des sociétés pluralistes pour baliser le chemin de l'action, obscurci par la perte des certitudes communes.

L'éthique est à la mode. Elle exprime certains de nos désarrois contemporains. En tant qu'appliquée, elle risque de perdre son souffle créateur. Elle ne pourra le conserver que si elle est un lieu de questionnement et une quête d'amélioration de notre vie commune. Pour relever ce défi, le dialogue entre tous les participants, sans exception, doit se fonder sur l'attention aux situations réelles. Sinon le risque est de transformer l'éthique en code, comme on peut le craindre à lire certaines propositions de la réforme du ministre Marc-Yvon Côté. ■

ÉTHIQUE APPLIQUÉE ET SOCIÉTÉ PLURALISTE

par Gregory Baum

dans la société occidentale, y compris au Québec, les citoyens ne s'entendent pas sur l'éthique, c'est-à-dire, sur la nature du « bien ». La société est devenue pluraliste. Aujourd'hui, la majorité des gens adoptent un point de vue séculier. Mais en même temps, les institutions de notre société – services gouvernementaux, banques, hôpitaux, firmes industrielles, etc. – doivent prendre beaucoup de décisions d'ordre moral. La situation semble paradoxale : nous n'avons aucune éthique commune et, pourtant, nous sommes contraints de faire des choix d'ordre moral, qui affectent tout le monde.

Intérêt nouveau pour l'éthique

Théologiens et philosophes se sont toujours intéressés à l'éthique. Mais aujourd'hui, beaucoup de personnes responsables, qui dans le passé ne s'intéressaient pas au domaine de l'éthique, sont maintenant impliquées dans l'étude de celle-ci. Il y a au moins deux explications à ce fait. D'abord, l'extraordinaire développement de la technologie en tant de domaines a grandement élargi notre capacité de manipuler la nature et le monde social. Ce qui appelle beaucoup de décisions importantes. Ensuite, nous en sommes venus à nous rendre compte que bien des entreprises, menées au nom de la science, qui touchent à la nature et aux sociétés humaines ont eu des conséquences destructrices non voulues. Nous avons acquis la conviction que l'application de la science a besoin d'une direction morale.

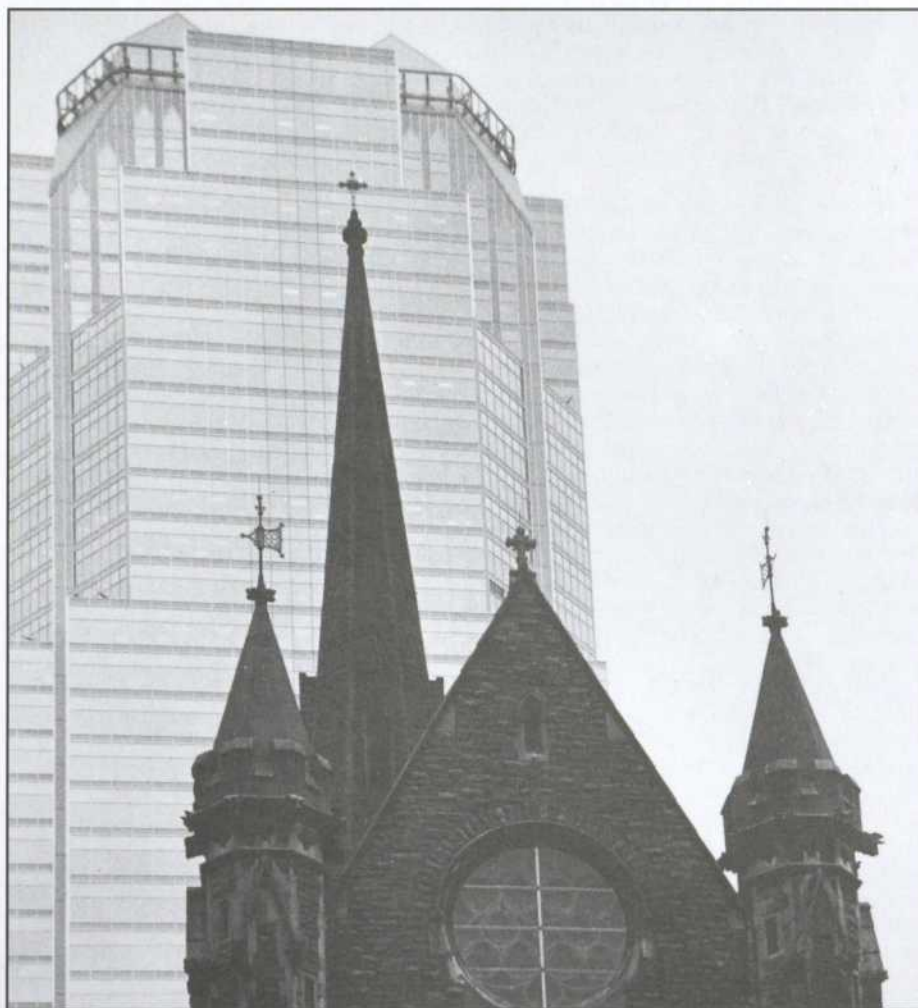
Dans ce contexte, on a vu surgir un grand nombre de centres de recherche en éthique appliquée. Mais quelle sorte de réflexion éthique ces centres poursuivent-ils ? Leurs travaux nous permettent-

ils d'entrevoir une approche éthique qui puisse nous guider dans une société pluraliste ?

Mécontents des théories dominantes

Les deux théories éthiques dominantes de la société nord-américaine sont

« l'utilitarisme » et « l'approche légaliste ». L'utilitarisme évalue les actes humains uniquement par rapport à leur efficacité. « Le bien », ici, se réduit à « l'utile », à ce qui favorise le progrès matériel, le confort et le bonheur. Comme il est possible de mesurer l'efficacité grâce à une évaluation quantitative du plaisir et de la douleur, on peut réduire l'éthique utilitariste à une démarche purement scientifique. Les projets de déve-



STOCK Photo

loppement soumis aux services gouvernementaux ou aux grandes corporations sont la plupart du temps évalués selon un point de vue utilitaire.

L'approche légaliste, quant à elle, évalue les actions humaines selon les lois existantes et leur application dans les cours de justice. Au lieu de considérer les conséquences, elle se préoccupe de la conformité avec une règle reconnue publiquement. Est « bien », ici, ce qui est légal. Cette approche se retrouve dans les décisions quotidiennes de la plupart des institutions de la société.

Si les centres de recherche en éthique appliquée suivent simplement les tendances éthiques dominantes, ils seront incapables de contester la société moderne. Ils ne feront que légitimer le *statu quo*.

Bon nombre de citoyens – spécialement des croyants, mais pas seulement eux – trouvent tout à fait inacceptables ces tendances dominantes de la pensée éthique. L'utilitarisme, c'est la logique du marché appliquée aux autres aspects de la société humaine. Dans cette perspective, les gens sont regardés exclusivement comme des moyens. L'utile est important, mais il existe des valeurs qui le transcendent. Et l'approche légaliste évite d'envisager le fait, reconnu par tous, qu'il est possible d'agir de façon injuste et destructrice tout en demeurant dans les limites de la loi.

Un certain nombre de philosophes contemporains regrettent le déclin d'une éthique ontologique, une éthique fondée sur une notion du « bien ». Ils préfèrent se tourner vers la tradition classique. Le penseur canadien George Grant¹ est devenu platonicien : il prétendait que la raison humaine pouvait atteindre le transcendant, les valeurs éternelles qui constituent la norme objective des actes humains. Des penseurs catholiques ont souvent choisi de revenir à la tradition aristotélicienne : ils affirment que la raison peut atteindre au *telos*, au but, vers lequel les humains se meuvent et formuler les règles qui les guident dans leur cheminement vers ce but.

Bien des croyants sont malheureux de voir réduire « le bien » à l'utile ou au légal. Pour ces hommes et ces femmes, l'éthique signifie avant tout amour, solidarité et compassion.

Que devront faire les centres de recherche en éthique appliquée, s'ils veulent contester les approches utilitaire et légaliste ? Dans une société pluraliste, ils ne peuvent s'appuyer sur les fondements religieux ou philosophiques défendus par une minorité de citoyens. Comme socié-

té, nous ne nous entendons pas sur une définition du « bien » : c'est là le dilemme.

Y a-t-il une autre approche ?

Il peut y avoir une issue. On peut montrer que la société moderne incarne plus de valeurs que la pensée dominante ne le reconnaît. Ce point a été soulevé récemment par le philosophe montréalais Charles Taylor². La vie est toujours plus riche que la réflexion personnelle. L'être précède la pensée. Les gens qui vivent et travaillent ensemble dans la société sont de fait reliés par bien d'autres choses que les valeurs de marché et le système juridique. Il devrait, par conséquent, être possible de détecter et de formuler les convictions profondes qui sous-tendent nos actions communes.

En philosophie, les penseurs qui se disent « phénoménologues » utilisent cette approche : ils présentent « une description profonde » de ce que la société expérimente de fait, lorsque les gens vivent ensemble et coopèrent. Les philosophes qui se disent « pragmatistes » soutiennent également que le bien s'exprime d'abord dans l'agir et que, pour formuler le bien, il faut réfléchir sur ce que l'on fait. Les penseurs qui qualifient leur philosophie d'« herméneutique » avancent, eux aussi, qu'en « lisant » attentivement les actions des gens, on peut découvrir leurs convictions profondes. Certains sociologues et anthropologues apprécient de même cette approche : ils recherchent, eux aussi, les valeurs partagées dans le comportement social.

Qu'on me permette d'ajouter que les penseurs catholiques ont aussi de la sympathie pour cette approche, car ils croient que les gens sont guidés dans leur vie par une sorte de boussole intérieure (la loi naturelle), qui fait partie de leur nature créée par Dieu. C'est pourquoi les actions des gens sont souvent plus généreuses et respectueuses qu'on ne l'attendrait des théories morales grises et désincarnées que ces mêmes gens défendent.

L'expérience vécue

Un exemple convaincant d'engagement moral commun, qui transcende les

points de vue utilitariste et légaliste, est l'affirmation, universellement appuyée, des droits humains par les Nations unies, en 1948. La Déclaration de l'ONU ne défend pas l'obligation éthique de respecter la dignité des êtres humains à l'aide d'arguments philosophiques : car cela n'aurait pas fonctionné dans un monde pluraliste. C'est plutôt « l'expérience vécue », la profonde indignation face aux horreurs commises durant la guerre, qui a provoqué ce consensus éthique. Depuis ce temps, nous n'avons pas toujours respecté la dignité des gens, ni leurs droits collectifs, ni leurs droits individuels, ni surtout les droits des sans-pouvoir à voir reconnaître leurs justes réclamations ; mais nous reconnaissons pourtant tous ces droits humains comme des normes éthiques, qui nous interpellent et qui nous jugent.

Il y a aussi d'autres exemples de normes éthiques qui émergent non pas d'une théorie particulière, mais de l'expérience vécue. Des médecins, des avocats et d'autres professionnels ont créé des codes qui formulent les normes éthiques guidant leur pratique. Ces codes proviennent d'hommes et de femmes qui ont pratiqué leur profession pendant de nombreuses années et qui discernent, en raison de leur longue expérience, ce qui aide et appuie et ce qui détruit et exploite. C'est une « lecture » critique de leur propre expérience, et non une théorie éthique, qui sous-tend ces codes. On constate d'ailleurs que les décisions élaborées par les tribunaux prennent souvent acte des normes qui émergent progressivement de la vie de la société.

Cette approche, bien sûr, n'est pas infaillible. La société porte en elle-même nombre de contradictions. Certaines convictions profondes peuvent se révéler être des préjugés largement répandus, destinés à protéger des pouvoirs, des privilèges ou des avantages matériels. Pourtant, dans un monde pluraliste, cette approche a au moins le mérite d'obliger les professionnels de l'éthique à prêter une oreille attentive à l'expérience vécue par les gens ordinaires. Et cette approche de l'éthique permet de transcender les valeurs purement utilitaires du marché. ■

(Traduction : Ernest Richer, S.J.)

1. George Grant, *English-Speaking Justice*, Toronto, Anansi, 1974, 104 p.
2. Charles Taylor, *Sources of the Self*, Harvard University Press, 1989, 600 p.

en bref

Relations a parlé, en janvier dernier, de la situation difficile que traverse **le Rwanda** (p. 8). Dans ce conflit qui s'enracine certes dans la rivalité séculaire entre Hutu et Tutsi, mais qu'on a trop souvent tendance à réduire à cette seule dimension, il nous semble, avec plusieurs observateurs de la situation, que seule la démocratisation réelle du pays offre une véritable et durable solution. Il faut certes s'opposer vigoureusement à toute tentative de maintenir ou d'encourager les clivages ethniques et rendre à chaque citoyen rwandais, y compris aux réfugiés rwandais qui voudraient rentrer dans leur pays, le droit de voter et de choisir le gouvernement et le programme de société qu'il préfère. C'est à sa capacité de réaliser vraiment les promesses faites en ce sens que sera jugé le gouvernement Habyarimana.

La Ligue d'action nationale vient de créer **deux nouveaux prix annuels** : le Prix Richard Arès (ex-directeur de *Relations*), attribué à un ouvrage publié au Québec et qui éclaire les citoyens sur les grandes questions d'intérêt national ; et le Prix François-Albert Angers, attribué aux auteurs de la meilleure contribution ayant pour but de promouvoir la coopération par l'analyse, l'étude, l'information ou l'animation, peu importe le médium utilisé. Les candidatures seront reçues jusqu'au 31 décembre 1991, au 82, rue Sherbrooke ouest, Montréal H2X 1X3, tél : (514) 845-8533.

Il est difficile d'entendre parler de famine dans notre société d'abondance, surtout quand on se sent tellement impuissant. Pourtant on ne peut pas plaider l'ignorance face à la **situation alimentaire catastrophique** qui sévit dans la Corne de l'Afrique : de nombreux et récents rapports de missions canadiennes ont tenté de nous y alerter. La guerre du Golfe, puis une de ses conséquences, la tragédie kurde, ont détourné pendant un moment l'attention et les fonds des terribles pénuries alimentaires qui frappent les populations du Soudan, de l'Éthiopie et de la Somalie. Les conflits armés qui se poursuivent dans la région ne font rien pour faciliter les secours. Mais il est toujours possible, quand la conscience internationale et la volonté politique s'en mêlent, de venir en aide aux *millions* d'humains menacés de mort prochaine. Plusieurs coalitions québécoises et canadiennes travaillent en ce sens : pour informations, communiquez avec la Table de concertation sur la Corne de l'Afrique, 4 A Charron, Gati-neau J8T 4B2, tél : (819) 243-7575.

On commence à reconnaître, dans les Chartes et les Conventions, les *droits* des enfants. Et c'est important ! Mais il ne faut pas oublier pour autant les *besoins* des enfants, ces enfants qui sont notre avenir et qui se sentent trop souvent, paradoxalement, sans avenir. C'est pour donner la parole aux enfants, et leur permettre de s'impliquer eux-mêmes dans leur propre vie, que s'est développé **le MIDADE** (Mouvement international d'apostolat des enfants). Réunis en petites équipes, dans une demi-douzaine de régions du Québec et dans une quarantaine de pays des cinq continents, les enfants de huit à douze ans s'organisent pour transformer leurs réalités familiales et sociales, tout en faisant le lien entre vie et foi. Mouvement chrétien ouvert à toute culture et à toute religion, le MIDADE se fait un point d'honneur de laisser aux enfants, à l'intérieur même du mouvement, toute la place qu'ils peuvent occuper. (MIDADE Québec, 4570 Adam, Montréal H1V 1V2, tél : (514) 254-5103).

L'immigration est un enrichissement et rien ne vaut, pour en profiter, les contacts personnels entre nouveaux arrivants et population d'accueil. **Le Centre maghrébin** de recherche et d'information, organisme à but non lucratif d'éducation interculturelle, recherche des familles-amies (individus ou familles) québécoises pour aider des immigrants du Maroc, de l'Algérie ou de Tunisie à s'adapter à la vie d'ici. Pour plus d'informations, communiquer avec Françoise au (514) 487-6488.

La guerre du Golfe a démontré l'indiscutable supériorité technologique américaine. Les apparences sont pourtant trompeuses. Dans les coulisses, les responsables industriels et universitaires américains s'inquiètent : dans un rapport sur **la compétitivité des États-Unis** dans les secteurs de haute technologie, fruit de deux ans de recherche, ils constatent que sur 94 technologies-clés, les américains ne sont compétitifs que pour 25, qu'ils sont faibles dans dix-huit et qu'ils seront même complètement disparus du marché d'ici moins de cinq ans dans le cas de quinze autres (dont les puces électroniques et la robotique). Un précédent rapport du même organisme avait montré que, de 1980 à 1988, la part du marché des fournisseurs américains de nombreuses technologies de pointe avait chuté considérablement, remettant en cause la thèse selon laquelle les recherches dans le domaine militaire ont, tôt ou tard, des retombées importantes dans le domaine civil. (*Le Monde*, 23 mars 1991)

ENTRE LA PEUR ET LE SAVOIR

par André Beauchamp

C'est bien connu, la crise de l'environnement est à notre porte et nous bouscule de mille manières : catastrophes spectaculaires, dont les médias font parfois leurs délices ; montée des pollutions diverses, depuis les formes visibles et presque belles des sacs verts domestiques jusqu'aux formes plus pernicieuses qui risquent d'atteindre directement la santé humaine (pensons à tout le dossier de l'éco-intoxication) ou le milieu écologique (on peut, au Québec, se référer au rapport de la Commission Charbonneau) ; menace de perturbation de certains des grands équilibres de la planète terre, dont les thèmes vedettes s'appellent pluies acides, effet de serre, couche d'ozone ; raréfaction de biens essentiels tels que l'eau potable, l'air propre, le sol arable, le bois de chauffage ou tout simplement les ressources énergétiques et qui laisse pressentir ou la disette ou l'épidémie, ces vieux fléaux qu'on croyait disparus ; et surtout inégalité croissante entre les nations, qui annonce de graves crises de société par le moyen de guerres, de révolutions, de crises sociales de tous ordres.

« À mesure qu'un système approche de ses limites écolo-

giques, les inégalités ne font que s'accroître », affirme la Commission Brundtland (p. 58). En ce cas, les pauvres ont tendance à surexploiter les maigres ressources qui leur restent et donc à sacrifier le futur pour survivre maintenant. Alors la pauvreté s'accroît car, on l'oublie souvent, elle est un processus plus qu'un état de fait. À l'inverse, les plus riches disposent de la marge de manoeuvre, accaparent les ressources qui restent et les défendent avidement. Comme les ressources sont limitées et qu'on pressent déjà certains seuils, le stress augmente et l'animosité croît.

Une simple mode ?

Tout cela n'a rien de bien original. C'est le discours obligé du parfait écolo, qui fait maintenant partie du ronron de tout discours social à la mode. On peut, selon les goûts, y joindre des



Robert Fréchette/STOCK Photo



Jean-F. Leblanc/STOCK Photo

La crise écologique oblige à resituer l'être humain au sein de l'univers, à insister sur notre destinée commune avec toute vie animale et végétale. Elle n'est pas une crise technique, mais une crise de la technique, une crise de la sagesse.

envolées bien senties sur un aspect ou l'autre de la question, dénoncer qui le profit, qui le système, qui les politiciens, qui les consommateurs, qui l'économie de marché, qui l'État centralisateur. On peut prophétiser sur le temps qu'il nous reste. Chacun a raison, chacun a tort. Il n'y a pas de vérités définitives. Ce qui est caractéristique de la situation, c'est notre ignorance, c'est la part de non-savoir qui s'insinue dans nos savoirs, nous obligeant à une révision déchirante de certains postulats de notre société.

On comprend alors que si le discours écologique a tendance à devenir un discours catastrophique, voire apocalyptique, c'est que la part d'inconnu est parfois plus grande que la part de connu. On ne peut pas, on ne peut plus continuer comme si de rien n'était. Alors que depuis le début de l'âge industriel, l'éthique courante a consisté à miser sur le futur et donc à prendre une chance, « il est nécessaire d'agir sans attendre que les effets de ces menaces se fassent pleinement sentir, sous peine de voir entamée la capacité de reproduction de la biosphère¹ ». Le futur devient, pour une part, source de méfiance.

J'ai peur que l'on n'aborde la crise de l'environnement que dans l'optique d'un effet de mode : tout le monde en parle, parles-en donc ! On nous saturera d'informations et de contre-informations, les titres dramatiques surenchéiront sur les titres dramatiques. Puis vient quelqu'un qui nie tout et le balancier repart en sens inverse. Le trou d'ozone s'agrandit ou se rétrécit selon les experts ou le temps de l'année. L'effet de serre était-il perceptible, le 8 janvier, quand il a fait moins 32 à Saint-Colomban ? Les pluies acides expliquent-elles tout le dépérissement des érablières ? L'effet de mode s'anéantit lui-même

par son propre succès et, en fin de compte, quand plus personne ne peut plus en prendre davantage, on parle d'autre chose. L'environnement est en voie de devenir un objet de consommation, éphémère comme tous les autres. « Avocat, passons au délué ! »

Le temps d'agir

Le rythme de la terre n'est pas le rythme de la vie humaine. Notre génération doit aborder des virages et s'ajuster sur un temps plus long que le temps trop court du « choc du futur ». Les cultures anciennes s'inscrivaient dans un temps long, toujours entrevu sur plus d'une génération humaine. La bénédiction nuptiale, qui nous vient d'il y a environ trois mille ans, parle de la « quatrième et la cinquième génération ». Par ailleurs, nous n'avons pas dix ans pour agir. Il faut agir dès maintenant. C'est aujourd'hui qu'il faut commencer. Mais il faudra agir tout le temps, c'est-à-dire cesser de survaloriser le présent et le futur immédiat et inscrire toutes nos actions dans un cadre géographique et temporel élargi.

La crise écologique oblige à resituer l'être humain au sein de l'univers, à insister sur notre destinée commune avec toute vie animale et végétale plutôt que sur notre spécificité d'êtres raisonnables et, pourrait-on dire, déraisonnables. La crise de l'environnement n'est pas une crise technique, mais une crise de la technique. C'est une crise de notre société, une crise de la sagesse, qui remet en question des postulats fondamentaux de notre culture en ce qui concerne nos savoirs scientifiques, techniques, historiques et philosophiques. En ce sens, il est possible

1. Sylvie Fauchoux et Jean-François Noël, *Les menaces globales sur l'environnement*, p. 7.

que la prise en compte de la question environnementale ébranle le milieu de l'éducation beaucoup plus profondément que l'on ne voudrait bien l'admettre de prime abord.

Prise de conscience du milieu de l'éducation

La prise de conscience de la question environnementale dans le milieu éducatif est à l'oeuvre heureusement depuis une bonne dizaine d'années. Ayant eu le privilège de fonder le service de l'éducation à l'environnement, au ministère de l'Environnement, j'ai pu constater, dès 1978, l'intérêt de certains éléments du milieu de l'éducation pour la question environnementale. Venue principalement du milieu des enseignants en sciences, surtout les sciences biologiques et la géographie, la préoccupation environnementale a permis à la fois d'améliorer le statut des sciences qu'on pourrait appeler préliminaires à l'écologie, puis de mettre en place une préoccupation proprement écologique.

L'écologie, science de l'environnement, n'est pas un simple cumul de connaissances éparses, un peu de botanique, un peu de biologie, un peu de chimie, mais une discipline qui essaie de définir les interrelations si complexes qui se jouent au sein du milieu écologique. À cet égard, l'écologie est située très haut dans la taxonomie des sciences, comme capacité de saisir d'une manière synthétique l'ensemble de la dynamique d'un écosystème.

C'est pourquoi le milieu a non seulement milité pour obtenir l'inscription de l'écologie dans la grille-matière, mais aussi pour l'implantation d'une véritable éducation relative à l'environnement. Celle-ci ne se présente pas comme une matière de plus dans un programme déjà encombré, mais comme une coupe transversale de l'ensemble des programmes. Ce n'est ni une pédagogie nouvelle, ni une matière spécifique, mais une préoccupation qui traverse le projet pédagogique et prend racine autant en formation morale qu'en biologie.

L'éducation à l'environnement vise à éveiller l'enfant à la beauté et à la richesse de l'environnement, à l'aider à comprendre certains des mécanismes fondamentaux qui président au maintien de l'équilibre du système écologique et cherche donc aussi à identifier certaines des menaces qui pèsent actuellement sur notre milieu. Ce faisant, l'éducation relative à l'environnement tend à développer le sentiment d'appartenance du jeune au milieu écologique et, peu à peu, à l'aider à intervenir d'une manière responsable dans le milieu écologique.

On sent bien qu'il y a une tension non résolue entre des objectifs d'admiration, de contemplation, de beauté et des objectifs de mobilisation. Le thème des horreurs de l'environnement est tellement facile que j'ai peur parfois que l'on engouffre les jeunes dans une perspective de laideur et de dénonciation agressive de la pollution, sans que cette perspective n'assure qu'ils deviennent des amoureux de la nature, des gens soucieux de partage et de justice, des scientifiques et des techniciens conscients des limites et des distorsions de leurs savoirs, des consommateurs et consommatrices modestes, prudents et responsables ou des techniciens éveillés, des preneurs de décisions attentifs aux effets à long terme de leurs décisions. L'éducation à l'environnement n'a pas pour but de projeter sur les jeunes, surtout les adolescents, nos problèmes et nos angoisses d'adultes, mais de les aider à faire ce qui déjà est en leur pouvoir – et qui n'est pas peu – pour penser globalement et agir localement.

Dans ce contexte, nous nous devons de signaler comme un événement important la mise au point, par la CÉQ, d'un document d'animation pédagogique intitulé *Ensemble récupérons notre planète* (août 1990, XXIX, 225 pages). C'est un document riche, très bien fait et fort stimulant. C'est un document engagé, qui peut prêter flanc à certaines critiques (exemple : « imagine qu'un jour tu ne pourras plus manger ni de légumes ni de fruits à cause de la trop grande pollution » p. 19), mais dont l'ensemble témoigne de la vitalité de notre milieu et constitue une contribution responsable de la part des enseignants et enseignantes du Québec.

C'est un mythe que de croire qu'il suffit de changer l'éducation des jeunes pour changer la société. En environnement, le marché de la consommation nous forme tout autant et probablement beaucoup plus que le milieu éducatif et cela vaut pour les jeunes autant que pour les adultes. Le poids de la pression publicitaire est écrasant sur les jeunes, même au sein de la contestation. Mais il est tout de même essentiel que le milieu de l'éducation puisse faire écho à ce qui constitue la plus grave crise de civilisation que l'on ait connue. Cette action est en marche et je m'en réjouis.

Aller au bout de la question

La crise de l'environnement peut n'être entrevue que comme une crise comme les autres. Je fais partie de ceux qui estiment que nous sommes en présence d'un paradigme nouveau, qui vient mettre en question les notions mêmes de développement et de progrès dont notre société s'est si vivement inspirée depuis la Révolution tranquille. J'ai peur que, depuis le Rapport Parent, nous ayons aligné l'éducation sur le modèle industriel, dans une espèce de ferveur naïve, en fragmentant les savoirs, en occultant la part d'idéologie qui habite tous nos savoirs et en niant les zones d'inconnu qui accompagnent toujours nos connaissances. Nous pensions tout savoir de la nature et de l'être humain. Voici que la nature se rebelle et que les humains crient de partout. Nous voici à découvrir la valeur des cultures que nous avons rejetées. Et si les Incas étaient plus civilisés que les Espagnols ? Nous voici devant les échecs et les insuffisances de la société de consommation, à la recherche d'une qualité d'être qui semble fuir de partout. Nous voici désirant des approches « holistiques », pour dépasser le cloisonnement des sciences et techniques, médicales ou autres.

Nous voici devant la nécessité de réintroduire l'éthique au sein même du processus intellectuel (science et conscience), afin de faire émerger le non-dit du savoir, le caractère prométhéen du projet technique, et de reconnaître le caractère rationnel du moral. La Déclaration de Vancouver dénonce le rétrécissement de l'approche humaniste : « l'appauvrissement de la conception de l'homme, due à cette omission des autres dimensions humaines, correspond précisément à la conception *scientifique* de l'univers qui fait de celui-ci une machine où l'homme n'est plus qu'un simple rouage » (*La Déclaration de Vancouver*, p. 13). La conception de l'homme-machine et de l'univers-machine est heureusement en recul. Il fut un temps où ce qui nous menaçait était l'ignorance. Maintenant ce qui nous menace est l'ignorance de notre ignorance, le savoir clos. Autrement dit, notre absence de sagesse, notre pauvreté en humanité, notre incapacité d'interroger notre vision du monde et le sens de notre aventure humaine. La crise de l'environnement ébranle l'entreprise du savoir et l'institution qui en est le véhicule. Par bonheur, beaucoup de gens s'en rendent compte. L'espoir est permis. ■

UN NOUVEAU PRINTEMPS DE L'ÉGLISE?

par Jean-Marie Glé¹



Développement et Paix

La mission doit respecter la liberté de conscience. « L'annonce et le témoignage de Jésus-Christ, quand ils sont faits dans le respect des consciences, ne violent pas la liberté. »

à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du décret du Concile Vatican II sur « l'activité missionnaire de l'Église² », le 7 décembre 1990, Jean-Paul II a publié une lettre encyclique sur la valeur permanente du précepte missionnaire³. Il n'est pas question de présenter ici une analyse détaillée de cette encyclique, longue de cent cinquante pages et souvent très technique, mais il nous semble important d'attirer l'attention sur ce texte. Entre autres développements, le pape y traite positivement des communautés ecclésiales de base, de l'inculturation et du développement, et cela constitue un fait suffisamment rare pour qu'il mérite d'être relevé. Reprenons donc fidèlement les grands moments de la pensée du pape, en relevant ce qui nous semble neuf et pertinent pour la vie chrétienne aujourd'hui.

La mission encore à ses débuts

La mission n'a pas bonne presse. Des objections fortes circulent : le temps de la mission serait terminé, le Christ serait connu dans tout l'univers, les médias auraient remplacé les missionnaires. Et plus radicalement encore : la mission ne serait plus acceptable dans un monde démocratique, où chaque culture doit être reconnue comme autonome, où également des cultures fortes essaient d'imposer leur domination en imposant leur Dieu.

Jean-Paul II n'est pas indifférent à de telles objections, mais la façon dont il introduit sa réflexion semblera paradoxale à plus d'un. Le pape part, en effet, du fait que la mission du Christ Rédempteur, confiée à l'Église, en est « encore à ses débuts et que nous devons nous engager de toutes nos forces à son service » (par. 1) et il s'élève contre l'idée que la mission vers l'extérieur serait terminée. L'élan missionnaire vers les non-chrétiens serait affaibli, selon lui. Or, cette faiblesse est un indice de crise de la foi. Le diagnostic du pape est sévère : « le nombre de ceux qui ignorent le Christ et ne font pas partie de l'Église augmente continuellement, et même il a presque doublé depuis la fin du Concile » (par. 3). L'éloignement de la foi se manifeste aujourd'hui sous des formes multiples, aussi bien dans les territoires d'évangélisation que dans les pays de vieille

1. Stagiaire à *Relations*, Jean-Marie Glé, jésuite, est professeur de théologie fondamentale au Centre Sèvres, à Paris.
2. Le décret s'appelle *Ad Gentes*, ce qui veut dire vers tous les peuples. On parle habituellement de « mission vers l'extérieur ». L'expression « mission *Ad Gentes* » revient souvent sous la plume de Jean-Paul II.
3. Jean-Paul II, Lettre encyclique *Redemptoris missio*, sur la valeur permanente du précepte missionnaire, Éditions Fides, Québec, 1991 ; 150 pages.

chrétienté. La mission est marquée par un double mouvement qui se trouve résumé dans cette invitation du pape : « J'estime que le moment est venu d'engager toutes les forces ecclésiales dans la nouvelle évangélisation et dans la mission *Ad Gentes* » (par. 3).

En son premier chapitre, l'encyclique reprend les fondements de la mission, en partant de l'universalité du salut apporté par Jésus-Christ. Elle s'appuie aussi sur la liberté de conscience, telle que le Concile Vatican II l'a définie⁴. « L'annonce et le témoignage de Jésus-Christ, quand ils sont faits dans le respect des consciences, ne violent pas la liberté » (par. 8).

La mort/résurrection du Christ est une annonce pour tous les hommes, elle ne contraint personne, mais elle n'exclut également personne. On ne peut pas confondre le Royaume de Dieu avec une idéologie et aucune idéologie ne peut prétendre à témoigner pour lui. L'Église, dans sa totalité, est appelée à « rendre témoignage au Christ, en prenant des positions courageuses et prophétiques face à la corruption du pouvoir politique ou économique, en ne recherchant ni la gloire, ni les biens matériels, en utilisant ce qu'elle possède pour servir les plus pauvres, et en imitant la simplicité de vie du Christ » (par. 9).

Trois modèles missionnaires

Cette mission unique, qui englobe le monde entier, vise des situations religieuses complexes et mouvantes. C'est pourquoi Jean-Paul II évoque trois modèles missionnaires qui tiennent compte des évolutions marquantes du XXe siècle (par. 33 et suivants) :

1) *L'activité missionnaire spécifique*. Elle s'adresse aux peuples qui ignorent encore le Christ et son Évangile, là où des communautés chrétiennes ne sont pas encore implantées ou autonomes. Il s'agit là, à proprement parler, de la mission *Ad Gentes*.

2) *L'activité pastorale de l'Église*. Elle correspond aux communautés chrétiennes qui disposent de structures ecclésiales fortes et adaptées. Elle est souvent bousculée par des phénomènes sociaux nouveaux, de mobilité notamment ; par exemple, les migrations de non-chrétiens venus dans des pays de vieille tradition chrétienne invitent l'Église à l'accueil, au dialogue.

3) *La nouvelle évangélisation*. Dans les pays de vieille chrétienté comme dans bien des nations converties récemment, des groupes entiers de baptisés ont abandonné toute pratique religieuse et leurs modes de vie sont fort éloignés de l'Évangile. C'est pourquoi cette évangélisation « devra entre autres faire prendre conscience aux riches que l'heure est venue de se montrer réellement frères des pauvres, grâce à une conversion commune au développement intégral ouvert sur l'absolu » (par. 39).

Des liens nombreux existent entre ces trois situations et les frontières entre elles ne sont pas nettement définies. L'encyclique rappelle la nécessaire interdépendance entre toutes les activités de l'Église. La mission vers l'extérieur est un stimulant pour la nouvelle évangélisation, et réciproquement.

Jean-Paul II suggère que de nouveaux secteurs d'action se présentent pour la nouvelle évangélisation. Il les appelle les « aréopages modernes » : la communication, sur laquelle il insiste fortement, mais aussi l'engagement pour la paix, le développement, les droits humains, la sauvegarde de la création⁵, la culture et la recherche scientifique. Ainsi le pape évoque-t-il de nombreux aspects en développement de nos sociétés techniques et médiatiques et révèle-t-il une conscience très vive

des dynamismes de la modernité. Il diagnostique une double évolution : d'un côté, le développement de la consommation et du matérialisme ; de l'autre, la recherche de plus en plus grande de spiritualité et de sens. Face à cette époque « dramatique et fascinante », il invite l'Église à proposer « son immense patrimoine spirituel à l'humanité » (par. 37). Il insiste aussi particulièrement sur le nombre croissant de personnes, dans le Sud et l'Est de la planète, qui ignorent l'Église.

« Communautés ecclésiales de base » et inculturation

Jean-Paul II en vient alors à un chapitre important de cette encyclique, qui concerne les voies et moyens de cette mission. Les chemins habituels sont repris : le témoignage, l'annonce explicite de Jésus-Christ, la fondation d'Églises locales. Ils n'entrent pas en concurrence avec les chemins empruntés plus récemment, qui sont ici longuement développés, les « communautés ecclésiales de base » et l'inculturation notamment.

Le pape observe les « communautés ecclésiales de base » dans un esprit extrêmement positif et sans aucune réticence. Il écrit : « Elles sont en train de faire leurs preuves comme centres de formation chrétienne et de rayonnement missionnaire ». En décentralisant et en articulant les communautés paroissiales, en s'enracinant dans les milieux populaires et ruraux, « elles deviennent un ferment de vie chrétienne, d'attention aux plus petits, d'engagement pour la transformation de la société » (par. 51). Eu égard aux débats très vifs qui se sont produits à ce sujet ces dernières années, un appui aussi massif est à relever.

Le pape est aussi très positif sur l'inculturation. L'encyclique montre comment l'inculturation est un double mouvement par lequel l'Évangile s'incarne dans de nouvelles cultures, pendant que des peuples sont introduits dans la communauté que forme l'Église. Certes, il existe des limites à ce processus, qui sont dessinées par la spécificité de la foi chrétienne, mais ce travail d'inculturation est nécessaire pour que l'Église puisse devenir « un signe plus compréhensible et un instrument plus adapté à la mission ». Ce n'est pas là le travail des seuls intellectuels, mais celui du peuple, « car on sait que le peuple reflète l'authentique sens de la foi qu'il ne faut jamais perdre de vue » (par. 54).

L'aube d'une ère missionnaire nouvelle

Dernier volet significatif dans cette présentation des voies et moyens, Jean-Paul II relie la tâche d'évangélisation à celle du développement. Il invite à une réflexion sur le modèle de développement, soulignant combien il ne suffit pas d'ajouter de l'ar-

4. Cf. La déclaration sur la liberté religieuse, *Dignitatis humanae*.
5. Soit dit en passant, il ne semble pas que Jean-Paul II fasse allusion ni explicitement ni implicitement aux travaux récents du Conseil oecuménique des Églises.
6. Cf. l'encyclique de Jean-Paul II : *Sollicitudo rei socialis*.
7. Il y a 178 notes dans ce texte. 84 d'entre elles sont consacrées au concile Vatican II. Jean-Paul II cite 46 fois ses propres encycliques ou autres publications et il cite 27 fois le Pape Paul VI, dont vingt fois la lettre apostolique *Evangelii nuntiandi*.



Jean-F. Leblanc/STOCK Photo

Dans bien des pays de vieille chrétienté, des groupes entiers de baptisés ont abandonné toute pratique religieuse et leurs modes de vie sont fort éloignés de l'Évangile. Jean-Paul II appelle à une « nouvelle évangélisation » du monde moderne.

gent et de la technique pour aboutir au développement, mais que les « valeurs éthiques et religieuses » doivent être intégrées à la compréhension de ces modèles⁶. Ceci fait partie de l'évangélisation et de la mission.

Une tâche si vaste, dans des territoires si divers, a besoin de nombreux agents. Les trois derniers chapitres de l'encyclique sont consacrés aux acteurs de la mission et aux différentes formes de coopération missionnaire.

Jean-Paul II insiste encore sur le rôle de l'Église dans le développement des peuples et sur la nécessité des échanges entre toutes les Églises particulières. Jeunes et plus anciennes, elles doivent « non seulement assurer l'aide pour la réévangélisation, mais aussi et surtout être orientées dans le sens de l'activité missionnaire » (par. 43).

Ce grand texte, *Redemptoris missio*, resitue la mission dans son cadre classique et en rappelle l'urgence ; il ouvre aussi

l'Église aux temps d'aujourd'hui, en l'appelant à l'échange et à la mobilité. Incontestablement le pape cherche à communiquer son enthousiasme. Il « voit se lever l'aube d'une nouvelle ère missionnaire qui deviendra un jour radieux et riche de fruits » (par. 92). « Dieu prépare un nouveau printemps de l'Église », affirme aussi Jean-Paul II (par. 86). Nous recevons volontiers ces propos avec joie et déférence. Qu'on nous permette cependant, pour terminer, deux observations.

Nous regrettons la longueur et le caractère trop technique de ce texte, qui risquent d'étouffer les enthousiasmes les plus courageux. Cherchant à être rigoureusement fidèle à l'enseignement du concile Vatican II et cohérent avec lui-même⁷, Jean-Paul II articule approfondissement mystique et réflexions politiques et socioculturelles en un genre littéraire propre dans lequel les citations de la Bible introduisent des considérations géopolitiques. Et, s'il n'y avait l'adresse, nous en oublierions qu'il s'agit d'une lettre. Le ton est au traité. Ces divers facteurs n'en facilitent pas la lecture.

De plus, si nous nous réjouissons beaucoup que permanence et nouveauté arrivent si bien à s'harmoniser dans ce texte, nous observons toutefois que certains discours récents du magistère ecclésial, sur la nouvelle évangélisation notamment, ont parfois jeté le trouble dans les consciences⁸. Aussi espérons-nous vivement que ce printemps de l'Église se confirme par d'autres discours et surtout par des pratiques de la hiérarchie qui viseraient à favoriser les nouvelles formes d'évangélisation et de mission. Beaucoup de gens n'osent pas encore quitter leurs habits d'hiver. ■

8. Outre la déclaration du magistère sur la vocation du théologien, qui a jeté un vif émoi au printemps 1990, nous faisons ici allusion à certains discours de Jean-Paul II lui-même, par exemple lors du cinquième symposium des évêques d'Europe, quand le pape indique qu'on ne peut pas être européen sans être catholique (voir DC 79, (1982) 1152-1154) ou à des institutions que sinon le pape lui-même, du moins le magistère romain, a favorisées, telle que l'*Opus dei*, *Communione et liberazione*, « Le Chemin Néocatéchuménal »... et qui ne se développent pas dans un esprit d'ouverture et de compréhension par rapport au monde contemporain.

L'ENTREPRISE À L'HEURE DE L'ÉTHIQUE ?

Pour moi comme pour bien d'autres, le monde des affaires reste un univers abstrait, lointain. Je connais des tas de gens d'affaires (on n'ose plus dire hommes d'affaires tout court, la présence des femmes se faisant maintenant sentir). Il m'arrive même d'en fréquenter, par amitié ou par affaires, au gré des travaux, des conférences, des conseils d'administration. Mais comme un laïc qui n'est jamais tout à fait du club quand il rencontre un groupe de curés, je ne suis pas vraiment de ce club.

Pour moi, la question du gain reste indissociable de la question du service rendu et de la justice. Un gain sans service rendu, à mes yeux, c'est de la spéculation. Un gain sans souci du reste de la société, c'est de l'irresponsabilité. Souvent, hélas, le monde des affaires nous offre une belle palette d'individus irresponsables, d'affairistes. Il n'en a toutefois pas le monopole, comme en témoignent d'ailleurs, à un niveau moindre, les profiteurs du système. Rien n'est simple dans la vie.

C'est dans ces sentiments que je m'installe un jour dans un siège d'avion et jette un coup d'oeil sur le magazine *En Route*, distribué par Air Canada. Voilà qui représente à mes yeux le prototype du magazine de gens riches et superficiels : on y trouve d'habitude la louange des personnes qui font de l'argent, la description des endroits exotiques et chers pour passer ses vacances loin du bas peuple, les esquisses de design pour classes supérieures, la revue des restaurants et hôtels chics, etc. Revue bilingue, pensée en anglais d'abord, avec un article francophone de service. Dans le numéro d'octobre 1990, je tombe pourtant sur un article intitulé *Do the right thing. Fais ce que dois* : « le monde des affaires est à la poursuite d'une troisième voie entre la poursuite du gain et l'urgence de l'engagement social ».

On y fait d'abord la dénonciation de la recherche abusive et obsédante du profit qui a marqué les années 80 (quand on pense que le milieu qui fait maintenant cet aveu a dénoncé avec vigueur les évêques canadiens quand ces derniers disaient ces choses-là au moment opportun !). Ensuite on nous annonce la conversion à l'éthique. Plusieurs raisons sont invoquées : la perte de crédibilité, la crise écologique, la rentabilité de dons à des causes sociales et humanitaires, la nécessité de rétablir la confiance des employés, la critique corrosive des groupes militants, l'exigence même de la concurrence. Derrière cette rationalité basée sur l'efficacité, on peut aussi pen-

ser que se cache un désir de fonder la conduite sur autre chose que sur des considérants stratégiques. L'emprunt de la devise du *Devoir* « Fais ce que dois », dans le titre de l'article, laisse songeur...

Paradoxalement, c'est maintenant le monde des affaires qui demande un surcroît d'éthique pour lui-même d'abord. Dans beaucoup de cas, on le devine, il s'agit d'une manoeuvre de diversion pour améliorer le marketing. Mais en certains cas, on essaie de mettre en place de véritables codes de déontologie pour assainir les pratiques internes, éviter les conflits d'intérêts, améliorer le milieu de travail, assurer l'intégration à la communauté, respecter l'environnement, tenir compte de l'impact international.

L'an dernier, dans un article de la revue *Actualité*, madame Lise Bissonnette s'indignait et criait à la trahison parce qu'elle ne retrouvait plus dans les livres actuels de catéchèse les interdits de sa jeunesse. Vieille tendance à confondre la religion avec une catégorie de péchés ? Quoi qu'on dise, l'éthique est de retour. Dostoïevsky disait : « si Dieu n'existe pas, tout m'est permis ». Nous faisons l'expérience inverse : si tout nous est permis, nous allons à la mort. La crise écologique en est le révélateur. Maintenant l'éthique prétend se fonder sur sa propre rationalité, comme science séculière, coupée de la religion et distincte de la morale. En soi, cela est de bon augure et témoigne d'une recherche de transcendance, d'un ordre extérieur à moi dont je ne suis pas le seul définitif.

L'émergence de codes d'éthique issus de compagnies et promulgués par elles me paraît donc *a priori* comme une heureuse nouvelle, comme une volonté d'établir des relations de société transparentes et vraies. On sait ce que voulait dire, dans les sociétés traditionnelles, le code d'honneur de la parole donnée, plus vraie que tous les contrats. La seule référence aux lois et règlements qui régissent les relations commerciales, ou même à une hypothétique intervention des tribunaux, ne suffit plus pour rétablir la confiance. Il y faut quelque chose de plus, ce plus qui semble se résumer à une référence explicite à des valeurs supérieures. Étonnant n'est-ce pas ? Pourvu que ça dure !

André Beauchamp

Lectures

Guy Bourgeault : *L'éthique et le droit face aux nouvelles technologies biomédicales* □ Nico Orengo : *On a volé le Saint-Esprit* □ *Revue Sociologie et Sociétés* : « Catholicisme et société contemporaine »

L'éthique et le droit

fruit d'une recherche située dans un cadre interdisciplinaire, l'étude de Bourgeault, *L'éthique et le droit face aux nouvelles technologies biomédicales*, s'attache à un problème auquel notre temps se fait de plus en plus attentif : les retombées éthiques et juridiques des changements technologiques. Véritables mutations, ces changements touchant directement à l'humain contribuent selon l'auteur à préciser davantage le sens et la portée de la bioéthique, désormais orientée vers la prise de décision face aux enjeux posés par ces changements mêmes.

Dans la foulée du développement des technologies en usage dans la pratique médicale, l'éthique s'emploie aujourd'hui à tracer les grandes lignes d'une problématique et à mieux définir un certain nombre d'orientations utiles à la communauté. L'auteur le dit succinctement (p. 71), lorsqu'il formule la question préalable des rapports entre l'éthique et la technologie : « convient-il de faire, doit-on faire, peut-on faire ce que l'on peut

désormais accomplir ? La croissance de la capacité technique au cours des dernières décennies rend particulièrement nécessaire le discernement éthique ».

Un premier chapitre établit la nécessité de nouvelles interrogations suscitées par les réalisations de la science biologique, qui n'ont plus de lien avec les données communes de la culture. Le divorce atteint en premier lieu la dimension axiologique, coupée de la technoscience, et tend vers un rejet de toute intervention éthique et même juridique dans les pratiques institutionnelles. Entre la soumission d'antan et le rejet d'aujourd'hui, il existe cependant pour l'homme une solution technoéthique fondée sur « le droit et parfois le devoir de se soumettre la nature dans son intérêt propre » (p. 73).

Au-delà des oppositions dialectiques – liberté et nécessité, nature et personne –, au-delà même d'une anthropologie qui voudrait ravaler la technique au rang d'un pur instrument au service de la culture dominante, se dessinent les paramètres d'une nouvelle alliance entre technologie et éthique d'une part, entre celles-ci et le droit d'autre part. Alliance faite d'une nécessaire multiplicité de

possibles, à laquelle doit se référer chaque conscience, qui est leur lien d'unification.

À partir de ces données, Bourgeault développe une éthique de la responsabilité, faite de prudence et de vigilance, à la mesure des risques encourus pour l'avenir de la personne et de l'espèce. Intervient alors la médiation politique et son cortège de droits, qu'un travail de mûrissement de la conscience éthique (cf. p. 100 ss.) devra opportunément accompagner. Le reste de l'ouvrage analyse la diversité des options possibles en vertu du progrès technologique et en définit les enjeux, le plus souvent sous forme d'interrogations, avant de proposer, et finalement d'étayer, certains repères éthiques. La vie et la mort feront avant tout l'objet de cette analyse.

Les recherches biomédicales, fortes de technologies nouvelles, viennent se situer en travers de ce programme ; car « il est désormais possible de décider de l'avènement d'une vie tout comme d'en prolonger ou, au contraire, d'en interrompre ou d'en abrégier le cours naturel » (p. 175). La contradiction n'est pas inévitable, pourvu que soient mis en

place une éthique de la responsabilité ainsi qu'un contrôle social, comme on l'a vu plus haut. Les dernières pages du volume porteront sur les dimensions plus formellement professionnelles de cette éthique et sur les modalités du contrôle social.

Le mérite principal de cet ouvrage, signalé dans la préface de Guy Rocher, reste celui d'ouvrir le dialogue déjà amorcé entre utilisateurs et utilisatrices de la technologie biologique, bioéthiciens, théologiens, moralistes, juristes et responsables du monde de la santé. Également de mieux montrer dans quelle direction la réflexion de la bioéthique, à peine commencée, peut maintenant se poursuivre jusque « dans le champ politique et collectif » (p. 15), ouvrant ainsi des horizons nouveaux à tous ceux qu'intéresse l'avenir de l'humanité. ■

Jean-Marc Dufort

Qu'est-ce qu'un clip?

Sympas, les Italiens. Trop sympas. Prenez le roman *On a volé le Saint-Esprit*, de Nico Orengo. Vous y trouvez un curé parano, des combinards, des pégrards, des chevaliers d'industrie, une voyante, des politiciens s'abreuvant à la même auge, un prêtre yéyé, des promoteurs véreux, des affairistes, une ex-comtesse, une télé débile, des radios débiles, des ragots, des effeuillages en direct, des lettres anonymes, processions et traficotages politico-religieux : cocufiez-moi tout ce beau monde à fond la caisse et oui ! Vous obtenez un roman... sympa !

Avec un petit air de famille qui fait penser : Pagnol, Fernandel, Calvino dans *La spéculation immobilière*, et *La gloire de mon père* et *Le château de ma mère*, et la Côte d'Azur, et la Riviera italienne, tout ça, c'est une seule et même chose. C'est latin, c'est bon comme un croissant chaud, un ballon de rouge, ou un pastis bien frais bu à l'ombre. Et comme ça mouille le regard, on sort de là en se croyant humain, touchant, drôle, sympa...

Mais on sait bien que ce n'est pas si vrai...

La preuve : la peau craque, les gens vieillissent un peu plus chaque jour dans leur miroir, les épouses se mordent les lèvres, les riches suent, ou cardiaquent ; le père viole sa fille, qui en devient folle ; lui se cache et devient fou – et le peuple des croyants ne croit plus en rien, sauf

en l'espérance d'une charité toute cathodique : que la coquine, lécheuse et alléchante Helga de Télé-Véronica Two fasse l'offrande en direct d'un bout de sein prometteur à un auditoire qui salive en pensant à la Vierge...

Il y a des livres cruels, et ça n'a pas rapport au contenu : ce sont ces livres qui désignent tout ce qui leur manque, ou à l'inverse ce qui les masque, dépare, ou détourne l'attention vers le détail mou, le dégueulis du « petit fait vrai » et de la « couleur locale » si chère au touriste du livre...

Orengo a du talent, et des titres à notre respect : poète, romancier, directeur littéraire à la *La Stampa*. Il raconte ici une « page d'histoire » de la Côte Ligure, il montre des « tranches de vie » qui sont un peu l'histoire du monde depuis qu'il est monde, et il n'est pas assez naïf pour croire qu'on pourrait changer quoi que ce soit à la frénésie de destruction qui s'empare des promoteurs quand ils \$niffent une « vue imprenable sur la mer » : sous l'ironie, on sent le rire jaune de l'auteur conscient et sans doute un peu désabusé de son Italie natale.

Mais il reste que l'anecdote prend le pas sur tout le reste, et que trop de choses tournent court, à commencer par la fin : ni la colombe-prétexte appelée Saint-Esprit, supposément « enlevée » puis relâchée sans qu'on sache pourquoi ; ni les suites judiciaires ou personnelles de l'inceste, esquissées mais laissées en plan, ni la caricature envahissante (un prêtre quasi-paralysé lancé sur les glaces et sauvé in extremis par un chien aveugle ; l'envoi par la poste d'une main tranchée, une apparition de Saint Michel à la télé...) n'arrivent véritablement à nous convaincre. Résultat : un goût de citron sur les gencives...

Balzac « revisited », mais avec des tas de bémols ; une sorte de vaste petit-monde bien clos, bien rond, trop connu, à l'ombre de Vatican INCORPORATED. Car là-haut, il y aura toujours un cardinal pour aviser une apparition truquée ou une fausse signature si les intérêts supérieurs de la business ecclésiastique le commandent. On sait cela, alors pourquoi en rajouter ?

On dira que c'est voulu – je réponds : essayez donc, chers auteurs, de vouloir autre chose...

On rétorquera que la caricature fait voir – je réponds : qu'a-t-on besoin de caricature dans le monde de l'incroyable ? Le parti-pris de rire est déplacé quand on prétend dénoncer « l'homme de marché », la combine, l'immoralisme foncier des élites dirigeantes, la loi du plus fort, l'abrutissement calculé des masses et la frénésie collective de tous les Tartampion du monde dans l'assiette-au-beurre.

Roman-clip ? On l'a dit : les chapitres sont très courts (une page et demie), la construction minutieusement asymétrique, l'enchaînement des épisodes souvent brusqué, ou rompu, et ça nous sort effectivement des beaux romans prêts des apparatus de la belle littérature hoquetant un discours à l'Académie. Mais à quoi bon un clip amusant ?

Les vrais clips font mal. Ils vous arrachent quelque chose. Décomposent l'image, déchirent et cisailent. Jouent la surimpression. Rameutent les interdits formels – collent et racolent divers innommables.

Étrange : le Québec qui se fait (ou se défait grâce aux bons soins de Mister Bourassa) me les fait voir en bleu et blanc et black – ou en vert, blanc et rouge, couleurs à la fois patriotiques, italiennes, et décidément fort sympathiques... ■

Richard Dubois

Catholicisme et société contemporaine

Un excellent dossier consacré aux rapports entre le catholicisme et la société contemporaine est proposé par la revue *Sociologie et Sociétés*, dans le numéro d'octobre 1990. Une première série d'articles, dus aux plumes de Paul Valadier, Jean Remy, Jean-Paul Rouleau, Jean-Guy Vaillancourt et Paul-André Turcotte offre quelques aperçus généraux sur la situation de l'Église catholique romaine.

Ensuite, un second ensemble de textes jette une vive lumière sur divers aspects de la religion au Québec : Pauline Côté et Jacques Zylberberg s'intéressent au Renouveau charismatique canadien francophone, Marie-Andrée Roy a scruté le changement de la situation des femmes dans l'Église catholique québécoise, Gregory Baum analyse le Rapport Dumont comme un projet de démocratisation de l'Église, alors que Julien Harvey en examine les résultats à court et à long terme, vingt ans après sa publication. Reginald Bibby montre en quel sens il est légitime d'affirmer que les catholiques du Québec vivent une religion à la carte et Raymond Lemieux s'attache à saisir, à partir de données quantitatives et en questionnant l'histoire récente, la pertinence sociale et culturelle du catholicisme.

Enfin, Arnaldo Nesti, José A. Prades et Danièle Hervieu-Léger présentent tour

à tour les catholicismes italien, espagnol et français contemporains.

Voici bien des thèmes qui peuvent intéresser les lecteurs de *Relations* qui, comme moi, ne sont pas spécialement versés en sociologie religieuse, mais sont passionnés par le présent et l'avenir de la foi chrétienne dans nos sociétés.

Le premier trait qui frappe, c'est l'importance du rapport à la modernité et la place du concile Vatican II. Pratiquement tous les auteurs notent le changement introduit par le dernier concile oecuménique au plan de l'ouverture au monde. Jean-Paul Rouleau montre avec beaucoup de clarté que la coresponsabilité, la collégialité et la participation à l'intérieur de l'Église, et l'ouverture aux autres religions et au monde, qui ont constitué les orientations maîtresses de ce concile, ont exposé (ou réexposé) l'Église à de multiples changements. Grâce à un concept sociologique structuro-fonctionnaliste de la religion, Rouleau démontre que catholicisme et modernité mettent en oeuvre deux modes différents de production d'une socio-culture ; à première vue, l'incompatibilité entre ces deux modes semble totale, mais un examen plus approfondi révèle des terrains de rencontre que le catholicisme et la modernité auraient intérêt à explorer ensemble.

C'est à une telle tâche que s'adonne Paul Valadier en un bref article, percutant et argumenté, qui reprend les analyses de son maître livre *L'Église en procès*. Valadier se demande en effet si les lectures restrictives du concile Vatican II, que l'on voit parfois fleurir présentement, indiquent la permanence d'un contentieux non liquidé entre catholicisme et modernité et si ce procès s'appuie sur un dossier tel qu'aucune plaidoirie en sens contraire ne soit possible.

Le philosophe dégage d'abord quelques caractéristiques de la société moderne ; une société qui devient le lieu d'une différenciation progressive des domaines, des champs de connaissance et de l'action. Cette différenciation est l'oeuvre de la raison expérimentale. Elle conduit à la promotion des individus. Or, une société des individus ne se soumet à

quelque vérité ou quelque autorité qu'après en avoir débattu. En d'autres termes, une société démocratique va de pair avec une conception relativiste, polémique, transitoire du vrai.

Sous ce quadruple point de vue, catholicisme et modernité s'opposent souvent terme à terme. Or, le coup de génie de Valadier est d'engager de manière convaincante une autre lecture de la modernité. Les caractéristiques de celle-ci ont, en effet, trouvé dans la foi chrétienne une matrice sans laquelle elles seraient peu intelligibles. La Bible, par exemple, notamment la théologie de la Création, n'opère-t-elle pas déjà un prodigieux désenchantement du monde ?

Et Valadier rappelle qu'il est impossible de penser en termes simples et univoques le rapport du catholicisme à la modernité. La modernité, critique à l'égard d'elle-même, ne réclame nul agenouillement, mais en une tension inévitable et souhaitable, elle cherche des partenaires avec lesquels débattre.

Plusieurs contributions manifestent les lieux où l'Église, universelle et canadienne ou locale, est en débat avec la modernité. Ainsi, au sujet de la paix mondiale, J.-G. Vaillancourt montre que l'enseignement de cinq papes modernes et du concile Vatican II est relativement progressiste, alors que dans d'autres domaines... Pour sa part, M.-A. Roy fait le point sur la parole émergente des femmes, un des traits marquants de la modernité dans la société autant que dans l'Église. Quant au Renouveau charismatique, P. Côté et J. Zylberberg montrent qu'il n'aurait pas été pensable sans un fort accent mis sur l'individu.

Bref, ce dossier manifeste qu'à l'instar des fondateurs de la sociologie, Émile Durkheim et Max Weber notamment, la sociologie de la religion est un secteur important de la sociologie. Ces recherches et publications n'intéressent pas que les sociologues, mais sont d'indispensables outils d'analyse, en vue d'une prise en compte sérieuse de la réalité et de la permanence du fait religieux dans nos sociétés et cultures. ■

Jean-Marie Glé

Livres reçus

Parmi les livres reçus ces derniers mois, *Relations* vous signale les ouvrages suivants :

– Yvan Lamonde, *Gens de parole. Conférences publiques, essais et débats à l'Institut canadien de Montréal (1845-1871)*, Montréal, Éd. Boréal, 1990 ; 177 pages.

– Pierre Turgeon, *Fréquentations* (essais), Montréal, Éd. l'Hexagone, 1990 ; 173 pages.

– Louis-Edmond Hamelin (et Paul Dupré coll.), *L'Obiou, entre Dieu et diable*, Montréal, Éd. du Méridien, 1990 ; 225 pages.

– Arnaud Desjardins, Véronique Loiseleur, *En relisant les Évangiles*, Paris, La table ronde, 1990 ; 309 p.

– F. Boyer, A. Faubert, N. Lamoureux, L. Laurence (sous la direction de A. Lamoureux), *Nous serons prêtres demain*, Outremont, Novalis, 1991 ; 125 p.

– Yves Gingras, *Les origines de la recherche scientifique au Canada (Le cas des physiciens)*, Montréal, Boréal, 1991 ; 299 p.

– Maurice Champagne, *L'homme têtard. Une fiction sur le monde masculin*, Montréal, Québec/Amérique, 1991 ; 259 p.

– Jean D'Ormesson, *Histoire du Juif errant*, Paris, Gallimard, 1990 ; 597 p.

– Collectif, *Vivre selon la justice un défi pour la foi chrétienne (travaux et conférences du Centre Sèvres, 21)*, Paris, Médiasèvres, 1990 ; 205 p.

– Maria Riley et Nancy Sylvester, *Trouble and Beauty. Women Encounter Catholic Social Teaching*, Washington, Center of Concern, 1991 ; 55 p.

– Pierre Hamel, *Action collective et démocratie locale. Les mouvements urbains montréalais*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1991 ; 239 p.

– Hervé Guibert, *Le protocole compassionnel*, Paris, Gallimard, 1991 ; 227 p. ■

références

Guy Bourgeault, *L'éthique et le droit face aux nouvelles technologies biomédicales. Prolégomènes pour une bioéthique*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1990 ; 253 pages.

Nico Orengo, *On a volé le Saint-Esprit*, Paris, Flammarion, 1990 ; 242 pages.

Revue *Sociologie et Sociétés*, vol. XXII, no 2, octobre 1990, « Catholicisme et société contemporaine », numéro réalisé par Jean-Guy Vaillancourt, Les Presses de l'Université de Montréal.

relations

juin 1991 3,00\$ no 571

SOMMAIRE

face à l'actualité 131

La B.-C. ou l'art de l'esquive (M.R.) – RCI et le droit à l'information ? (M.B.) – Lettre à ma soeur (C.J.) – De Oka à Grande Baleine, PQ (D.T.) – Paix et cauchemars au Salvador (L.B.) – La vedette, l'argent et le sport (D.B.)

dossier 137

Incontournable éthique

Marc Maesschalck et Gisèle Turcot	L'éthique appliquée	138
Marie-Hélène Parizeau	Tour d'horizon	139
Marc Maesschalck	Créer des « espaces éthiques »	143
Hubert Doucet	L'éthique appliquée en direct	145
Gregory Baum	Éthique appliquée et société pluraliste	147

en bref/environnement 149/156

articles 150

André Beauchamp	Entre la peur et le savoir	150
Jean-Marie Glé	Un nouveau printemps de l'Église	153

lectures 157

Photographie de la page couverture : Agence Stock Photo

LES SOIRÉES RELATIONS SUR VIDÉO

Location (10 jours): 7,00 \$
Achat: 25,00 \$
TPS, TVQ et frais d'expédition sont
inclus dans ces prix.

Pour obtenir la liste des soirées qui
ont été enregistrées, s'adresser à
Pauline Roy-Servant, au Centre
justice et foi (téléphone: 387-2541).

Les Soirées Relations reprendront en septembre prochain.
Surveillez notre publicité dans LE DEVOIR.